

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2070 - VENDREDI 25 JUILLET 2014

4^e forum économique

Plaidoyer en faveur de la promotion des PME et PMI

Favoriser la relance de la production agricole dans les chefferies, les secteurs et territoires du pays. Telle est l'une des résolutions phares de la quatrième conférence économique de la RDC qui s'est clôturée le 23 juillet. Ce forum a fait plusieurs recommandations visant à favoriser la relance de la production agricole sur toute l'étendue du pays. De l'amélioration du système bancaire à la fourniture en énergie dans les milieux ruraux en vue de la transformation en passant par la conservation des produits agricoles, les participants ont scruté toutes les stratégies pouvant booster l'économie du pays. La mise en œuvre des différentes recommandations facilitera la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI). Ces dernières sont, en effet, considérées comme « artisans de la création d'une classe moyenne » à travers la transformation des productions agricoles ainsi que la sous-traitance dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles.

Page 12



Jean Paul Nemoyato



Scott Campbell, directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme en RDC

BCNUDH

Augmentation des cas de violations de droits de l'Homme

Au total deux cent seize cas de violations des droits de l'Homme ont été enregistrés sur le territoire de la RDC contre deux cent neuf au mois de mai. C'est ce que rapporte le dernier rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH). Les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu sont respectivement passées de soixante et un à quatre-vingt-huit et de cent trente-trois à cent soixante quatorze cas entre mai et juin. Sur l'ensemble du pays, le BCNUDH fait état de six cent six victimes qui ont résulté des violations contre cinq cent soixante-dix-sept au mois de mai. Outre les violations des droits de l'Homme, le BCNUDH a aussi enregistré une diminution des cas de violences sexuelles. Le nombre de victimes est passé de quatre-vingt-quatorze au mois de mai à cinquante-cinq au mois de juin. Page 13

SANTÉ

Persistance d'un grand nombre d'enfants non vaccinés en RDC

Quoique des campagnes de vaccination soient organisées pour lutter contre des maladies infantiles telles que la polio, la rougeole, la diphtérie et autres, un grand nombre d'enfants congolais ne sont pas vaccinés ou insuffisamment vaccinés. Selon le directeur du Programme national de vaccination (PNV), 197631 enfants n'ont pas été vaccinés au DTC-HepB-Hib3 de janvier-mai 2014. La réalisation du PNV bute à des nombreux obstacles dont les ruptures fréquentes et prolongées des vaccins à tous les niveaux. Il est possible, selon le Dr Audry Mulumba, de relever tous ces défis. Aussi le Programme élargi de vaccination pense-t-il à améliorer les approvisionnements en vaccins, pétrole et pièces de rechange, à renforcer les activités de communication et celles de la surveillance à base communautaire et à mener le plaidoyer à différents niveaux pour la mobilisation des ressources nécessaires. Page 12

MONTREUX COMEDY FESTIVAL

Lancement de l'appel à candidatures

Jusqu'au 12 septembre, les talents humoristiques francophones, qu'ils soient suisses, français ou africains, sont invités à poster leur vidéo sur le site de l'organisation. Ouvert au préalable à la France et à la Suisse, ce concours ouvre désormais ses portes aux pays de l'Afrique francophone, notamment la RDC et le Congo Brazzaville. Une équipe artistique présélectionnera entre cinq et quarante vidéos par zone géographique pour que celles-ci soient soumises au vote des internautes. La phase de présélection aura lieu entre le 13 septembre et le 15 septembre. Depuis quatre ans, le Montreux comedy festival offre un tremplin aux nouveaux talents de l'humour. Le potentiel humoristique, l'originalité, la qualité d'écriture ainsi que l'interprétation comptent parmi les critères retenus par l'organisation. Page 12

CAN 2019

La RDC se désiste

La République démocratique du Congo (RDC) n'a plus la possibilité d'organiser la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football en 2019. Le pays a, en fait, retiré sa candidature à l'organisation de cette compétition continentale du ballon rond. Mais depuis le dépôt de sa candidature, la partie congolaise ne s'est jamais empressée de satisfaire aux exigences qu'impose une telle organisation. Rien n'a été fait. C'est aussi le cas pour la phase finale de la CAN U23 2015 dont la RDC a finalement été choisie pour l'abriter. Page 13

ÉDITORIAL

Plus jamais ça !

Le signal envoyé hier par les ex-sélékas et les anti-balaka, qui depuis plus d'un an sèment la terreur en Centrafrique, ne se limite pas à la simple cessation des hostilités sur le terrain. Il porte en lui un message d'espoir, d'unité, de raison qui a toutes les chances d'être entendu quoi qu'en disent sur les ondes des médias internationaux, des journalistes pénétrés, sans en avoir clairement conscience, de l'idée que l'Afrique est un continent à la dérive.

Ce message est celui-là même qui permet aux Congolais de retrouver la paix et l'unité au sortir des guerres civiles de 1997 et 1998. Fondé sur l'idée que les hommes sont les hommes, c'est-à-dire des êtres de chair et de sang qui en viennent parfois à se déchirer mais qui, tôt ou tard, se retrouvent pour construire ensemble, il dessine le processus lent, patient et complexe dont sortira un jour la réconciliation. Avec au cœur de cette démarche l'implication de la nation toute entière dans des actions concrètes telles que le dialogue national, le désarmement progressif des combattants, la mise en place d'institutions adaptées aux conditions particulières de la sortie de crise, la relance des activités économiques, la libre circulation des hommes et des biens.

Résumé par la formule « Plus jamais ça » qui se trouve à jamais inscrite dans différents quartiers de Brazzaville et dont Denis Sassou N'Guesso a rappelé mercredi le sens profond aux journalistes qui l'interrogeaient sur la portée de l'accord conclu au Palais des Congrès, ce processus a montré son efficacité chez nous. Qu'il provoque des réactions sceptiques de la part de « professionnels » dont le regard porté sur nos peuples est systématiquement déformé n'a rien qui puisse surprendre puisque notre pays a lui-même été victime de cette forme de désinformation. Nous savons, nous, qu'il est effectivement la seule voie qui permettra à nos frères centrafricains de surmonter leurs divisions. Et parce que nous avons vécu la même épreuve, nous savons que le travail accompli à Brazzaville, trois jours durant par les belligérants, la société civile, les médiateurs permettra à la Centrafrique de retrouver la sérénité.

Faire en sorte que « plus jamais ça » s'impose à tous les esprits, telle est la graine qui vient d'être semée et qui, nous en sommes convaincus, fera sortir du sol centrafricain la plus belle des plantes, celle que l'on appelle « paix ».

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Les handicapés du Congo se prononcent pour le changement

Réunis au sein de l'Union nationale des associations des personnes handicapées (Unhaco), ils ont appelé le 24 juillet au Palais des Congrès, à Brazzaville, au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 au motif que celle-ci n'avait pas prévu des dispositions favorisant l'épanouissement de leur catégorie sociale.

Le président de l'Unhaco, Jean de Dieu Ngoma, l'a fait savoir au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, au cours d'une séance de travail. Dans la prochaine loi fondamentale, a-t-il indiqué, les autorités devraient prévoir un quota de personnes handicapées dans les sphères de prise de décisions.

Jean de Dieu Ngoma a mis à profit cette rencontre pour inviter le secrétaire général du PCT à plaider leur cause au niveau des pouvoirs publics. Il lui a fait savoir que son

organisation est confrontée à des difficultés financières l'empêchant d'organiser une assemblée générale à laquelle devraient prendre part les délégués de l'intérieur du pays. Ainsi sollicite-t-il, de manière tacite, l'appui financier du PCT pour la tenue de cette réunion.

En outre, Jean de Dieu Ngoma a fait savoir à son interlocuteur que son association n'a plus de siège depuis que l'ancien a été détruit pour y bâtir le nouveau bâtiment du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Le nouveau terrain que l'Unhaco a acquis, a-t-il expliqué, court le risque d'être récupéré par l'État ; parce que ce dernier le lui avait octroyé sous condition d'y élever un bâtiment dans un délai d'une année. Faute de moyens financiers, a-t-il ajouté, l'Unhaco n'est pas en mesure de respecter ce délai.

Le secrétaire général du PCT a pris

acte de toutes ces déclarations de l'Unhaco. À propos du changement de la Constitution, Pierre Ngolo a indiqué que cet engagement des handicapés était à mettre au compte de la liberté de penser reconnue à tous les Congolais et garantie par les textes et règlements régissant le Congo. De plus, il les a invités, dans ce cadre, à pousser la réflexion un peu plus loin.

Par ailleurs, le secrétaire général du PCT a encouragé et félicité les handicapés pour cette marque de confiance faite au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en reconnaissant que leur organisation avait été créée en 1987 grâce à sa volonté. Pierre Ngolo les a assurés que le partenariat entre le PCT et l'Unhaco est relancé et se renforcera davantage. Ils se sont donné rendez-vous pour une prochaine rencontre.

Roger Ngombé

MODIFICATION DE LA LOI ÉLECTORALE

L'Union pour la Nation sollicite l'arbitrage du chef de l'État

Le gouvernement a annoncé récemment son projet de modifier la loi électorale. Seulement, les articles 16 et 17 n'ont pas été pris en compte comme l'avaient souhaité les partis politiques. Le sujet a suscité la réaction de l'Union pour la Nation (UN), une coalition des partis politiques de l'opposition dite républicaine.

Dans une déclaration rendue publique le 23 juillet à Brazzaville, l'UN a sollicité l'attention du chef de l'État sur ce qu'elle appelle « la dérive gouvernementale ». La coalition invite le Parti congolais du travail (PCT) et les partis de la majorité présidentielle, signataires des documents dits de « Mikhaels », à ne pas trahir l'engagement politique pris aux côtés des autres forces afin de sauvegarder l'esprit de consensus arrêté ensemble.

Elle a, d'autre part, invité le comité de suivi de la convention de paix et de reconstruction du Congo à plus de rigueur face à cette situation pour le bon déroulement du processus électoral. La



Bonaventure Mbaya (au centre) lit la déclaration

concertation de Dolisie, a-t-elle rappelé dans sa déclaration, a constitué une avancée significative, dans la mesure où elle a permis de privilégier l'intérêt supérieur de la Nation.

Réagissant sur ces prises de position aussi bien des partis du centre que de l'opposition républicaine, la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), cette autre formation politique de l'opposition, s'est, par le biais de son président Armand Mpourou, dite indignée par l'attitude des uns et des autres. « Ces partis n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Ils se sont retrouvés à Dolisie jusqu'à

empêcher les autres forces d'y participer. Ils ont privilégié l'intérêt particulier au lieu de l'intérêt général. Ils ne peuvent aujourd'hui remettre en cause ce que le gouvernement est en train de faire. La loi électorale est déjà au parlement même s'ils demandent au président ou au gouvernement d'y revenir, elle sera votée », a-t-il déclaré.

Enfin, la DDC a souligné qu'elle ne participera pas à ces élections, étant donné que les recommandations de Dolisie ne sont pas appliquées au souhait de tout le monde.

Jean Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LÉKOUMOU

Les trois défis demeurent le VIH, la malnutrition et la pauvreté

Avec 115.000 habitants, le département de la Lékoumou présente des maux particuliers sur le plan sanitaire. Il s'agit notamment de la grande prévalence du VIH, de la malnutrition chronique et de la pauvreté. Une trilogie de maux que le directeur départemental de la santé, le docteur Jean Raoul Chocolat, a abordé dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.

« Nous avons la grande prévalence du VIH (4,8%) ; 42,6 % des enfants de la Lékoumou présentent les symptômes de malnutrition chronique ; et selon l'enquête congolaise des ménages, le département a la plus grande prévalence de la pauvreté. C'est donc cette trilogie qui nous caractérise. Nous avons aussi une autre spécificité en ce qui concerne la population, puisque nous avons

près de 20% de la population autochtone. Donc nous sommes obligés de lever des barrières financières pour l'offre des soins de santé. D'où nous offrons presque tout gratuitement pour que les populations trouvent l'accès aux soins », a-t-il expliqué.

D'après lui, le taux de prévalence du VIH/sida est actuellement en baisse par rapport à 2003 où il était à 9%, avant de chuter à 4,6% en 2011. Évoquant les dernières enquêtes, le responsable de la santé au niveau de la Lékoumou a indiqué que le taux était en train de diminuer à environ 3%. Il y a un grand travail de sensibilisation qui a été fait, a-t-il rappelé, ajoutant que près de 50.000 habitants avaient été concernés par les campagnes de sensibilisation et de mobilisation contre le VIH/sida. Ceci grâce au

conseil départemental qui a mis des moyens importants pour assurer cette opération. « Nous avons aussi organisé avec le conseil départemental de la Lékoumou, une campagne de sensibilisation contre la malnutrition en exhortant la population à diversifier les cultures, à ne pas rester dans l'oisiveté. Nous constatons avec l'amélioration de l'état des routes, la population est en train de tout vendre, toutes les productions sont en voie d'être acheminées vers Pointe-Noire alors que sur place, il n'y a presque plus rien à manger. Nous exhortons la population à consommer ce qu'elle produit pour vendre le surplus. Il faut que l'agriculture soit mécanisée, c'est un aspect très important de lutte contre la malnutrition chronique », a poursuivi Jean Raoul Chocolat.

Zoom sur la CSS et l'hôpital de base de Sibiti

Accueillant environ 75% de la

population, la CSS de Sibiti installée dans l'enceinte de l'hôpital de base du chef-lieu du département est d'une importance capitale. L'hôpital de base est la seule structure de référence qui fonctionne au niveau de la Lékoumou. Il présente également de nombreux problèmes, notamment ceux liés aux structures. « Nous avons fait des plaidoyers auprès du ministère de la Santé qui a décidé de prendre en charge ce problème de réhabilitation. C'est pour cela que vous avez constaté que tout l'hôpital est en pleine réhabilitation, nous avons obtenu la réhabilitation des bâtiments de laboratoire avec l'équipement grâce au Programme national de lutte contre le sida. Actuellement nous sommes en train d'attendre la finition des travaux des bâtiments du triage avec tous les services spécialisés et notamment la stomatologie, l'ORL, et l'ophtalmologie », a expliqué le chirurgien.

En effet, parmi les travaux qui sont en train d'être exécutés, il y a la réhabilitation des bâtiments de la maternité et de la chirurgie qui seront équipés en blocs opératoires incorporés afin de ne plus transporter les malades d'un bloc à un autre. La fin des travaux est annoncée avant le 15 août prochain. L'hôpital de base est aussi confronté au déficit du personnel. Sur les 120 agents qui y travaillent, 70 sont des fonctionnaires et les autres sont des bénévoles. Enfin, une autre difficulté concerne par ailleurs le sous-équipement de cette structure.

Pour rappel, le département de la Lékoumou qui s'étend sur 20950 km² est réparti en deux Circonscriptions socio-sanitaires (CSS), notamment celle de Sibiti qui couvre les districts administratifs de Sibiti, Komono et Mayéyé, et la CSS de Zanaga qui couvre les districts de Bam-bama et de Zanaga.

Parfait Wilfried Douniama

LE COURS DU MARCHÉ

FLAMBÉE DU PRIX DES LÉGUMES À BRAZZAVILLE

Depuis le début des travaux de construction des échangeurs à Talangai, la ceinture maraîchère a été complètement détruite. Conséquence : l'approvisionnement en légumes est devenu un casse-tête pour les commerçantes. D'où la rareté et la cherté des produits sur le marché.

Les quelques champs qui résistent encore dans la zone nord ne suffisent pas pour répondre à la demande des consommateurs. Ces ceintures maraîchères alimentaient tous les marchés de Brazzaville. Du coup, des champs aux marchés, les prix ont doublé voire triplé.

« Le sillon de légumes qu'on achetait à 10 000 FCFA ou 15 000 FCFA est actuellement vendu à 30 000 voire 35 000 FCFA. Comme je ne peux pas acheter à ce prix, je suis obligée d'aller m'approvisionner au marché Total où je peux trouver un petit paquet à 700 FCFA », explique une commerçante du marché Massa, à Talangai, exprimant son désarroi. « C'est avec peine si je retire un revenu à cause des pertes dues aux invendus. On a l'impression que nos clients préfèrent désormais consommer du coco (gnetum africanum) à la place des légumes », renchérit une autre. Autrefois vendu à 100 FCFA, le prix d'un petit paquet de légumes est passé à 200 FCFA et il n'est plus accessible à toutes les bourses. « La consommation de légumes est-elle désormais réservée aux familles nanties ? », s'interroge une ménagère : « Actuellement, pour nourrir mes cinq enfants, je dépense au moins 1 000 FCFA pour acheter des légumes. Avant, je les achetais à 300 FCFA car je m'approvisionnais directement dans les jardins. »

En effet, les marchés de la ville de Brazzaville sont désormais alimentés par les cultivatrices de Djiri, l'arrondissement 9 de Brazzaville, et d'autres zones périphériques. Cette situation apparaît comme un obstacle aux mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. La solution pourrait consister à trouver un autre site aux agriculteurs pour leur permettre de relancer leur activité et approvisionner Brazzaville comme auparavant.

Les indemnités ne répondent pas aux attentes

Outre la disparition des ceintures maraîchères, un autre problème se présente. Le gouvernement, avant de commencer les travaux de construction des échangeurs, a indemnisé toutes les personnes ayant des activités dans ces différentes zones. Cependant, selon des témoignages recueillis sur place, il ressort que l'État a fait une mauvaise évaluation des biens. « Je n'occupais pas ce terrain gratuitement. Je l'ai acheté à un propriétaire foncier il y a vingt ans. C'est pourquoi, au-delà de l'argent qu'on donne pour compenser nos plantations, l'État devrait aussi rembourser l'argent de nos terrains », se plaint une maraîchère.

Et à une autre d'ajouter : « La somme que j'ai perçue est inférieure à ce qui était convenu lors de l'évaluation de mes plantations. Outre les légumes, j'ai des bananiers, des avocats, des manguiers, des safoutiers et bien d'autres plantations. C'est injuste ! »

L'agriculture figure au Plan national de développement du Congo. Elle est aussi considérée comme l'un des piliers de la diversification de l'économie nationale. Sur les 10 000 hectares de terres cultivables dont le Congo dispose, seulement 2% sont exploités. Cela explique sa faible contribution au produit intérieur brut (PIB) : de 15% au début des années 1960, elle est passée à moins de 8% dans les années 1980. Actuellement, on estime sa contribution au PIB à un pourcentage encore plus bas.

Lopelle Mboussa Gassia

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU ET AUTRES

Le colonel Sahouss dément la version de Tamba

Le colonel André Joseph Sahouss a infirmé, le 24 juillet, la thèse selon laquelle il serait en complicité avec l'ex-colonel Marcel Ntsourou pour incendier les stations-services de Brazzaville.

Cette information, donnée par Rock Hugor Tamba, est que le colonel Sahouss, en complicité avec Ntsourou, allait effectuer une mission de sabotage le 24 décembre dernier. Celle-ci visait les stations-services situées vers le marché Total (Baongo), à la Mucodec de la gare, ainsi que le lavage automobile qui se trouve au rond-point Mat-soua.

Cette version des faits a été démentie par le colonel Sahouss, car dit-il, il n'avait aucun contact direct avec Ntsourou après leur acquittement, le 9 septembre dernier, dans l'affaire du 4-mars. Remettant en cause les propos de Tamba, cet officier supérieur de l'armée a affirmé n'avoir jamais connu le capitaine Ebam, ni effectué un périple nocturne avec de tierces personnes.

En rappel, Rock Hugor Tamba avait déclaré que le défunt capitaine Ebam, qui livrait les armes au colonel Ntsourou, l'avait présenté un soir au colonel

Sahouss. Et que ce dernier lui avait confié la mission d'incendier la station-service de Total. Outre l'accusé André Joseph Sahouss, Ola Milandou alias Sacré, le colonel Clément Obouo et Patrick Gildas Ngambouomi, ont également été auditionnés. L'accusé Clément Obouo a affirmé, devant la cour, n'avoir jamais fourni d'armes, ni contribué à la formation, ni à l'alimentation des jeunes qui se trouvaient au domicile de Marcel Ntsourou.

retenues contre eux. L'accusé Okana a, dans sa déposition, déclaré que les forces en présence, le 15 décembre, avaient bâti un système très drastique de sécurité. « Le 16 décembre, après le dépôt de la charge par l'hélicoptère, la force publique a ouvert le feu sur nous. Il n'y avait pas eu une explication préalable. Me défendre était un impératif. Il fallait qu'on riposte face aux tirs. Je crois avoir agi en légitime dé-



L'accusé André Joseph Sahouss

Ola Milandou a, quant à lui, déclaré qu'il s'était rendu le 16 décembre chez le colonel Ntsourou afin de prendre l'argent des travaux qu'il devait effectuer à sa résidence de Batignole.

Le 23 juillet, les accusés Benjamin Okana, Servant Etou Obama et Kevin Ouamba alias Amporio, ont comparu mais n'ont nullement reconnu les charges

fense », a déclaré Benjamin Okana.

Après environ quatre heures d'affrontement, ce dernier appelle le général Jean François Ndenguet pour demander l'arrêt des hostilités. Ainsi, un cessez-le-feu a été ordonné, après être rentré en contact avec plusieurs officiers supérieurs.

Josiane Mambou Loukoul

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 009/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATED'OUVERTURE: lundi 14 juillet 2014; DATE DE CLOTURE: lundi 28 juillet 2014
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109
Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères le samedi 02 Août 2014 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la société Afric à Mpila. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Mobilier de résidence
- Appareils électroménagers
- Matériel informatique
- Appareils électroniques
- Véhicule Jeep Liberty y compris les pièces de rechange
- Bateau (Canon Rapide) avec remorque
- Elévateur (Hyster) de marque Komatsu
- Groupes Electrogènes, 30kva
- Tentés
- Conteneurs vides
- Divers

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 30/07/2014 et Vendredi 01/08/2014 de 9H00 à 16H pour visiter les lots et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES SUR PLACE!!!
SOYEZ LES BIENVENUS



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Vacance de Poste

Vacance de poste : CS/GBV/08-10-14
Date limite de dépôt des dossiers : 31 Juillet 2014 à 16h00
Titre du poste : Consultant chargé de suivi du Programme « Violence basée sur le Genre »
Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game supérieure de la grille des consultants du SNU pendant 3 mois (Août - Octobre 2014)
Typologie : Bureaux du type 3
Lieu d'affectation : Brazzaville
Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Malgré un arsenal constitutionnel et législatif protecteur des droits des femmes, l'inégalité de genre persiste : les femmes ministres sont 5 sur 38, et 10 députées sur 139. Les violences faites aux femmes restent répandues: plus de 500 cas ont été rapportés en 2011 dans deux grands hôpitaux de Brazzaville. Ceci est largement dû à la tradition, perceptions socioculturelles concernant le rôle des femmes dans la société. Il est nécessaire de renforcer les mécanismes pour promouvoir l'égalité entre les sexes à travers un comité de coordination multisectoriel et interdisciplinaire. Le CPAP 2014-2018 a prévu dans son produit 7 et ce conformément à l'effet 3 du plan stratégique de l'UNFPA, de renforcer les capacités des cadres nationaux et des associations à lutter contre la violence basée sur le genre et à fournir des services de santé de la reproduction de qualité, notamment dans les contextes humanitaires. Ce produit sera obtenu à travers la stratégie de renforcement des mécanismes et des structures de prévention, de soins et de soutien aux femmes victimes de violences sexuelles. Aussi, dans un souci d'amélioration de la gestion globale du programme de lutte contre les VBG et pour garantir une efficacité de l'accompagnement des femmes victimes de VBG, le Fonds des Nations Unies pour la population recrute un consultant qui appuiera à la fois la mise en œuvre de l'ensemble des activités et facilitera la coordination des différentes parties prenantes tout en assurant également le rôle de

conseiller auprès des femmes tout en travaillant activement à la mise en place du comité national de coordination des VBG.

II - Objectif général

Apporter aux chargés de programme un appui technique à l'ensemble des interventions proposées par l'UNFPA et ses partenaires dans le cadre de la réponse nationale à la problématique VBG en République du Congo

III - Description des tâches

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA, du Chargé de Programme Genre et, en étroite collaboration avec le coordonnateur humanitaire de l'UNFPA, l'ensemble des parties prenantes au projet de prise en charge des victimes de VBG au Congo, le consultant devra se conformer aux orientations et tâches suivantes :

1. En consultation avec les équipes techniques de l'UNFPA et leurs partenaires, appuyer l'établissement d'une stratégie de prévention et réponse des VBG à l'horizon 2018 aussi bien au niveau normatif (instruments légaux et protocoles) qu'opérationnel (en termes de coordination, renforcement des capacités des partenaires, mise en place des réseaux de références, points de services intégrés, etc. ;
2. Appuyer l'animation du comité de coordination de GBV inter agence et multisectorielle aux niveaux départemental et local ;
3. Assurer la liaison avec le coordonnateur humanitaire, la chargée de Programme genre et conseillers dans les autres agences UN, y compris les points focaux de la contrepartie gouvernementale, les ONG nationales et internationales et autres groupes assimilés ;
4. Aider à développer un programme de prévention de prise en charge et suivi des cas de GBV, et mettre en place des mécanismes de référence adéquats ;
5. Représenter l'UNFPA dans le comité national de coordination des GBV et autre groupe de travail en chargé de la Protection ;
6. Établir des partenariats stratégiques et promouvoir des approches innovantes afin d'assurer une gestion

holistique des cas de GBV dans le cadre de la réponse humanitaire ;
7. Renforcer les capacités du personnel médical et paramédical à la problématique VBG

IV - Rapports et livrables

- Des éléments pour un plan normatif étape à l'horizon 2018 ;
- Un répertoire national rassemblant toutes les informations sur les cas de VBG au Congo ;
- Un chronogramme actualisé régulièrement des interventions programmées à l'aide du calendrier indicatif fourni ;
- Un plan de suivi des interventions réalisées, notamment un descriptif anonyme du profil des femmes victimes de VBG ;
- Un protocole de renforcement des capacités du personnel médical et paramédical à la problématique VBG ;
- Un rapport de consultation intégrant commentaires, suggestions et recommandations de toutes les parties prenantes pour améliorer la prise en charge des femmes victimes de VBG.

V - Méthode de travail :

- Rendre compte de manière régulière à la chargée de programme genre ;
- Disponibiliser les informations à la demande du cluster genre, jeunes et droits humains ;
- Travailler de concert avec le comité nationale de coordination des VBG et chacune des composantes de ce comité selon les sujets ;
- Veiller à une circulation fluide de l'information entre les différents interlocuteurs et s'assurer que toutes les personnes concernées soient au même niveau d'information selon les niveaux de responsabilités respectifs.

VI - Qualifications requises

- Diplôme d'études supérieures avec une spécialisation dans des domaines comme les sciences sociales, la santé publique, ou des autres disciplines sociales ;
- 5 années d'expérience dans le domaine VBG et plus spécifiquement dans le contexte humanitaire sur le terrain ;

- Connaissances techniques dans le domaine du renforcement des capacités et expérience notamment en matière de prévention de prise en charge et suivi des cas de VBG ;
- La connaissance des instruments/outils nationaux et internationaux de gestion des crises humanitaires serait un atout ;
- Bonne compétence rédactionnelle et de communication verbale ;
- Excellente connaissance du français (écrit et oral), bonne connaissance de l'anglais ;
- Capacité d'adaptation et à supporter le stress psychologique en particulier ;
- Expérience avec le système de Nations Unies ;
- Travail en équipe.

VII - Dossier de candidature

- Composition :
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers :
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo Candidature au poste N° CS/GBV/08-10-14-Consultant GBV »
- N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.
Brazzaville, le 17 Juillet 2014

Roger Laly
Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La réconciliation nationale ne se décrète pas un jour, mécaniquement. Elle est un long fleuve qu'il faut sans cesse alimenter, entretenir. »

Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, discours de clôture du forum centrafricain à Brazzaville, le 23 juillet 2014

« Je ne suis pas sûr qu'il y ait une guerre confessionnelle en Centrafrique. Il y a une utilisation de la religion pour des ambitions politiques. »

Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), RFI, 20 mars 2014

« Aucun de nos voisins n'utilise le français comme langue de communication, et nous sommes bien obligés de nous adapter. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 02 juillet 2014

« La corruption est un cancer qui prive les gens de leur droit à la vie, la prospérité, au développement et la poursuite du bonheur socio-économique... »

Peter Mutharika, nouveau président du Malawi, C&A d'Afrique, 23 juillet 2014

« Par manque d'organisation, la jeunesse se plaint ; mais si elle s'organise, elle sera crainte. »

Delphin Dake (Bénin), spécialiste en management et communication, La presse du jour, 04 juin 2014

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JEAN MOUINDO

Mardi 29 juillet 2014 :
 9H00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 10H30 : recueillement au domicile familial, sis au n°6 de la rue Linegue à Kombo (Arrêt casis) ;
 12H00 : culte funéraire à la paroisse Sainte Bernadette (Kombo) ;
 14H00 : départ pour le cimetière Bouka ;
 16H00 : Retour au domicile familial ;
 16h30 : remerciement et fin de la cérémonie.



DOLISIE

Des médecins de la diaspora en mission humanitaire

La quatrième édition de « Santé tout Dolisie », l'opération consistant à soigner gratuitement la population démunie, a été lancée le 21 juillet et se déroulera jusqu'au 2 août.

Pour cette édition, la campagne s'étend au village des Saras, proche de Dolisie, dans le but de diminuer l'afflux massif des patients à l'hôpital général. La rigueur imposée aux patients facilite le déroulement de l'opération. L'équipe médicale pluridisciplinaire venue de France, composée d'infirmières, de médecins gé-

ment Ikapi, anesthésiste-réanimateur. « Les traitements contre l'hypertension et le diabète doivent être suivis à vie. Dans la plupart des cas, la population démunie arrête le traitement et attend notre retour pour reprendre les médicaments », a-t-il indiqué.

L'autre volet consiste à assurer des consultations gratuites de pédiatrie, de rhumatologie, de gynécologie, d'ophtalmologie, ORL, de médecine générale et même des interventions chirurgicales. Patrick Feuilhade, qui s'occupe de chirurgie générale et de trau-

logie.

Cette année, la campagne est encore loin de rendre ses conclusions. Les patients ne cessent d'exprimer leur gratitude à Rémy Ayayos Ikounga, le président de l'AC Léopards, qui veut rendre à Dolisie sa fierté. Il a fait de la santé de ses compatriotes l'une de ses priorités en donnant aux médecins de la diaspora l'idée d'apporter de l'aide à leurs compatriotes en difficulté par des soins gratuits à Dolisie et ses environs. Le maire de Dolisie, qui a également salué les efforts du président de l'AC Léopards, entend lui aussi ap-



Des patientes se faisant dépister. (© DR)

ralistes et de spécialistes et renforcée par les collègues locaux reçoit les patients identifiés après leur arrivée par un jeton remis.

La mission humanitaire porte sur le dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle. L'an dernier sur 2 572 patients dépistés, 13,2% cas d'hypertension et 5,4% de diabète ont été diagnostiqués. « Ce sont des maladies sournoises, qui sont difficiles à traiter une fois installées. Les prévenir est l'un des moyens de les vaincre. [...] Une fois dépistés, les malades sont envoyés pour le diagnostic à l'hôpital de référence où ils sont pris en charge par une équipe. Pour les hypertendus, nous avons un spécialiste avec nous qui s'en occupe », a expliqué le coordonnateur adjoint de l'opération, Clé-

matologie, a témoigné avoir reçu dès le premier jour de nombreux cas nécessitant des interventions chirurgicales. « Mis à part des kystes récidivants, il y a d'autres pathologies que j'ai déjà programmées pour le bloc opératoire. Je les envoie chez mon collègue anesthésiste pour la consultation préopératoire et ensuite nous programmerons ensemble les différentes opérations. »

Les chiffres de la dernière édition

60 cas de cataractes ont été opérés sur 277 patients ; 44 patients sur 155 ont subi des opérations chirurgicales ; 2 436 patients ont bénéficié de consultations en médecine générale ; 600 en pédiatrie ; 836 en gynécologie-obstétrique ; 281 en ORL et 307 en stomato-

puyer cette heureuse initiative d'un fils de la région. « Cette quatrième édition vient de sceller un partenariat avec l'hôpital général de Dolisie et la ville de Dolisie. C'est un ancrage que nous souhaiterions pérenniser. Nous trouverons peut-être des formes conventionnelles pour que la ville de Dolisie soit aussi impliquée au premier chef en même temps que le donateur principal, notre frère Rémy Ayayos Ikounga, qui ne ménage aucun effort pour que ces missions aient du succès et se pérennisent. Les médecins qui sont volontaires et qui consacrent un peu de leur temps, cela veut dire que ce sont des initiatives louables que nous devons encourager », a déclaré Paul Adam Dibouilou.

James Golden Eloué



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

INSCRIPTION
 Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
 E-mail : iprc@iprc-training.org
 Site web : www.iprc-training.org
 BP : 537 Brazzaville - République du Congo

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014



COMMUNIQUÉ

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida a le regret d'informer la communauté nationale en général et les acteurs de la lutte contre le sida en particulier, de la disparition tragique du Professeur JOEP LANGE et de cinq autres éminentes personnalités de la communauté scientifique qui luttent contre la pandémie du sida. Le Professeur JOEP LANGE qui fut l'un des pionniers et meilleurs experts mondiaux de la lutte contre le sida, a péri dans le crash de l'appareil MH 17 de la Malaysian airlines à l'est de l'Ukraine, le jeudi 17 Juillet 2014.

D'autres experts ont disparu dans ce crash, notamment : Pim de Kuijer, lobbyist de Aids Fonds / STOP AIDS NOW! ; Lucie van Mens du Female Health Company ; Martine de Schutter, Program Manager Aids Fonds / STOP AIDS NOW ; Glenn Thomas de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et Jacqueline van Tongeren, Amsterdam Institute for Global Health and Development.

Suite à cette tragique disparition, le Conseil National de Lutte contre le Sida, par la voix de sa Secrétaire Exécutive, le Dr Marie Francke PURUEHNCE, exprime sa profonde tristesse ainsi que ses condoléances les plus émues aux familles et proches de tous ceux qui ont péri dans cette tragédie.

Cellule Communication SEP/CNLS

BIOGRAPHIE DE JOEP LANGE

Joep Lange fut Professeur de Médecine, chef du Département de la santé mondiale de l'Academic Medical Center (AMC), à l'Université d'Amsterdam. Il fut également Directeur scientifique exécutif de l'Institut d'Amsterdam pour la santé mondiale et le développement (AIGHD) et Président du comité Directeur de la AIGHD. Il s'était investi dans la recherche et le traitement du VIH depuis 1983. Ensuite, il a été l'architecte et chercheur principal de plusieurs essais pivots sur le traitement antirétroviral et sur la prévention de la transmission mère-enfant du VIH dans les pays développés et ceux en cours de développement. En plus de divers postes à l'AMC, il a été chef de la recherche et développement des médicaments cliniques au Programme mondial sur le sida de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève de 1992 à 1995.



Imperial Collège. Il a également servi en tant que président de la Fondation PharmAccess (qu'il a fondé) et en tant que conseiller scientifique au Conseil de la Fondation Caisse d'assurance maladie, qui est pionniers des mécanismes de financement durable des soins de santé dans les milieux pauvres en ressources. Il a été membre du Conseil de Surveillance de la Fondation KNCV tuberculose. Joep Lange a fondé et a été rédacteur en chef de la Antiviral Therapy Journal et a siégé à plusieurs autres comités de rédaction de revues scientifiques. Il a publié plus de 350 articles dans des revues évaluées par les pairs et guidé plus de 30 doctorants. En 2007, il a reçu la médaille Eijkman pour ses réalisations en médecine tropicale et santé internationale. Professeur Lange était un leader dans le domaine depuis les premiers jours du VIH. Il a oeuvré inlassablement à l'élargissement de l'accès aux médicaments antirétroviraux dans le monde entier.

De 2002-2004, il a été président de la Société Internationale du VIH/sida. Il a siégé à de nombreux conseils consultatifs pour les organismes privés et publics, y compris le Comité stratégique et technique consultatif du Département VIH de l'OMS, le Comité consultatif externe du réseau américain sur les essais de vaccins anti VIH et du panel de conseil international de l'Institut pour la santé mondiale de

Sa compagne et mère de leurs cinq enfants, Jacqueline van Tongeren fait également partie des victimes du vol de la Malaysia Airlines 17 qui a été abattu près de Hrabové en Ukraine, le 17 Juillet dernier. Ils étaient en route pour Melbourne afin d'assister à la 20e Conférence internationale sur le sida, qui a débuté le 19 Juillet dernier.



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

ALICORADO

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Gratuit

CRISE CENTRAFRICAINE

Ex-sélékas et anti-balakas s'engagent à faire taire les armes

À l'issue de trois jours de tractations entre les protagonistes de la crise centrafricaine, la médiation internationale, menée par le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, soutenu par la communauté internationale, a obtenu des différentes parties, la signature d'un accord de cessation des hostilités en vue de garantir la libre circulation des personnes et des biens en Centrafrique.

Émouvante et pleine de signification, la cérémonie de clôture du Forum pour le dialogue et la réconciliation nationale en Centrafrique constitue (en dépit des choses dites et entendues dans les coulisses), un tournant dans la crise centrafricaine.

Première étape d'un long processus dont l'issue sera connue dans les prochains jours en terre centrafricaine, l'accord de cessation des hostilités arraché à Brazzaville peut être considéré, sauf pour les pessimistes, comme une nouvelle page ouverte vers la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Centrafrique, en attendant le désarmement conditionné quant à lui à l'accord politique.

« Devant le monde entier nous

prenons un engagement ferme, définitif et irréversible pour la cessation des hostilités. La RCA est la seule chose au monde que les Centrafricains ont en commun (...). Nul n'a le droit de prendre les armes pour terroriser ou terrifier tout un peuple », a déclaré le chef de la délégation de l'ex coalition séléka, Mohamed Moussa Dhaffane.

L'engagement des ex-sélékas interpelle à la fois les anti-balakas, d'obédience chrétienne et majoritaires en Centrafrique, afin de mettre un terme à la stigmatisation et à la chasse aux musulmans. Les dirigeants de cette coalition qui n'entendent pas ramer à contrecourant de cet accord, se disent prêts à ranger leurs armes.

« Le mot d'ordre doit être exécuté et nous n'accepterons pas que le peuple centrafricain continue de souffrir. Dès notre retour à Bangui, des délégués ici présents vont être envoyés dans les préfectures pour faire respecter notre engagement », a déclaré le coordonnateur des anti-balakas, Patrice Édouard Ngaïssona, ajoutant que son mouvement est représenté dans dix des douze préfectures de la Centrafrique.

Une avancée à consolider par l'engagement politique et le désarmement

L'accord est signé certes, les engagements fermes pris et le pardon au peuple demandé, cependant seule la suite du terrain

pays ou l'obtention d'un poste de Premier ministre comme entendu dans les coulisses.

« Sans détours nous disons que s'agissant du DDR nous sommes disposés à le faire. Mais pour le moment nous

résultat a précisé à la presse que le désarmement est une disposition technique qui nécessite des moyens financiers et matériels importants. « C'est une organisation qu'il faut engager progressivement », a-t-il déclaré.

Sur l'ambition des ex-sélékas d'être impliqués dans la gestion des institutions de transition, Denis Sassou N'Guesso a rappelé : « La configuration des nouvelles institutions n'était pas à l'ordre du jour au Forum de Brazzaville. Même s'il y avait lieu, cela doit se faire en terre centrafricaine en donnant la possibilité au peuple de décider sur le type d'institution dont il peut avoir besoin. »

Pour sa part, consciente que le chemin à parcourir est encore long, la présidente de la transition, Catherine Samba Panza, affirme ne pas désespérer. « Nous sommes arrivés à une réconciliation entre Centrafricains. C'est le premier pas et nous allons ensemble surmonter les difficultés et les obstacles qui se dressent devant nous », a-t-elle précisé tout en remerciant le médiateur et son équipe pour ce premier "grand pas" franchi.

Guy-Gervais Kitina



Denis Sassou N'Guesso et Catherine Samba Panza

va nous dire si les prochaines consultations prévues tant à Bangui qu'ailleurs, permettront de déterminer l'avenir de ce pays en proie à un conflit politico-religieux. Car, l'ex-coalition séléka qui a boycotté les travaux en commission, pour des raisons dites légitimes, pourrait peut-être formuler d'autres revendications ou exigences plus cruciales tels que la partition du

disons que ce point doit être intégré dans l'accord politique qui devrait être discuté sérieusement entre les partenaires au développement à Bangui ou dans un autre lieu neutre pour dissiper tout malentendu », a souligné le chef de la coalition des ex-sélékas. En effet, en médiateur averti et avisé, le chef de l'État congolais qui s'est réjoui de ce premier

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

TOTAL Effimax
Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil

- PLUS D'ÉCONOMIES
- PLUS DE PERFORMANCE
- PLUS DE PROTECTION

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.

www.totalcongo.com Vous ne viendrez plus chez nous par hasard **TOTAL**

MOBILE BANKING

Est-ce une solution à la faible bancarisation en Afrique ?

Le boom de la téléphonie mobile, incontestablement, a fertilisé le succès du mobile banking en Afrique. La banque mobile résout désormais la question de la bancarisation et de l'accès aux structures financières pour les populations défavorisées, mais les disparités existent encore et l'activité est à consolider.

Le mobile banking c'est essentiellement utiliser son téléphone portable pour faire des transactions financières. Techniquement, le client abonné à un réseau de téléphonie mobile dispose d'un e-compte dans sa carte SIM sur lequel il peut verser de l'argent, le recevoir ou le transférer à un tiers.

Orientée essentiellement vers une population non bancarisée affectée par les entraves de l'ouverture d'un compte bancaire, et par la disparité des banques elles-mêmes, le mobile banking s'est révélé comme une panacée dans les transactions financières, écartant de ce fait le principe de « banque pour les riches ». Le taux de couverture des réseaux télécom en Afrique avoisinant les 80% serait le catalyseur de l'opération, vecteur d'innovation

dans la fourniture de services innovants.

Le périmètre des services de paiement mobile est désormais élargi et challenge même les offres des banques. S'il est possible de transférer de l'argent du compte mobile au compte bancaire, et à une tierce personne, de payer sa course de taxi, d'acheter un article dans une boutique, il est désormais plus que facile de payer des taxes et impôts, des factures d'eau et d'électricité, etc. tout cela à partir de n'importe quel mobile, sans avoir besoin de compte bancaire. En RDC, par exemple, plus de 8.000 enseignants et des militaires du Nord-Kivu ont été payés via les services mobiles money des opérateurs Airtel et Vodacom, pour éviter les lenteurs et les fraudes au niveau des services administratifs de l'État, même si de nombreuses plaintes ont suivi ces mesures.

En République du Congo, Airtel Congo qui s'adosse à la BGF1 banque via son Airtel money, revendique environ 500.000 comptes, 10.000 transactions par jour, 500 points de vente répartis sur tout le territoire et 150 partenaires qui acceptent les paie-

ments électroniques. Convaincu que l'inclusion économique et financière des personnes aux revenus modestes est un véritable enjeu de développement humain et économique pour les pays africains, les opérateurs mobiles étendent la liste des partenaires, assureurs, compagnies aériennes, grandes surfaces, hôtels, afin que les Africains s'approprient le portefeuille électronique mobile.

Capitaliser sur cette attractivité pour renforcer la bancarisation

Le model Kenyan avec son M-Pesa de Safaricom est un succès. Le système repose sur des milliers d'agences (50.000 environ) répartie sur l'ensemble du territoire kenyan pour être au plus proche de la population, y compris rurale. Ces agences aident à l'ouverture de comptes mobiles et bancaires traditionnels et assistent à la gestion de l'interactivité des mouvements qui ne nécessitent pas souvent une présence en banque. M-pesa représente plus de 16 millions d'utilisateurs actifs et 650 millions de dollars de transactions chaque mois, selon des chiffres fournis

par Bearing Point.

Le service a permis d'élever le taux de bancarisation du Kenya de 58%. Un exploit, quand on sait que dans l'ensemble le taux de bancarisation en Afrique ne dépasse pas les 11%. Des pays comme l'Égypte où 10% seulement de la population possède un compte bancaire ont également opté pour les applications mobiles banking. Des exemples peuvent se multiplier.

Le boum du mobile banking est à saluer. Mais les initiatives restent encore irrégulières et dans certains pays, en raison de l'absence d'un appui institutionnel, des marginalisations sont notées là où des opérateurs de téléphonie mobile et les institutions financières ne trouvent pas d'intérêt à déployer leurs infrastructures. L'autre aspect à regarder de près dans ce secteur est la « guéguerre » qui pourrait naître entre les banques et les opérateurs de téléphonie mobile. Il semble que les banques commerciales longtemps utilisées comme de simples partenaires des opérateurs de téléphonie mobile, ont décidé de lancer leurs propres services. La banque Ecobank estime que les revenus tirés du

mobile banking dans les pays situés entre le Sahara et l'Afrique du Sud devraient passer de 657 millions de dollars à 3,53 milliards en 2017. Aussi bien les opérateurs téléphoniques que les banques s'investissent donc fortement pour le contrôle de ce marché lucratif.

Or, pour soutenir le mobile banking à s'intégrer véritablement comme l'un des moyens de lutter contre la faible bancarisation en Afrique, des spécialistes soutiennent que les institutions financières et les opérateurs de téléphonie mobile doivent mettre en place des systèmes ingénieux pour intégrer les populations non bancarisées à l'économie formelle via le téléphone portable. Car au-delà de la bancarisation, le mobile banking, estime l'analyste financier Serge Ikiemi, « peut révolutionner l'usage de la monnaie fiduciaire (billets de banque), sécuriser les transferts de fonds, doper la consommation. Ce mode de paiement et de consommation va relancer l'économie, encourager l'épargne bancaire et mettre fin à la thésaurisation ».

Quentin Loubou

NOUVEAU FORFAIT

PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT

du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014



cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com



PIÈCES D'ORIGINE



Bancarisation, surliquidité bancaire, financement des économies

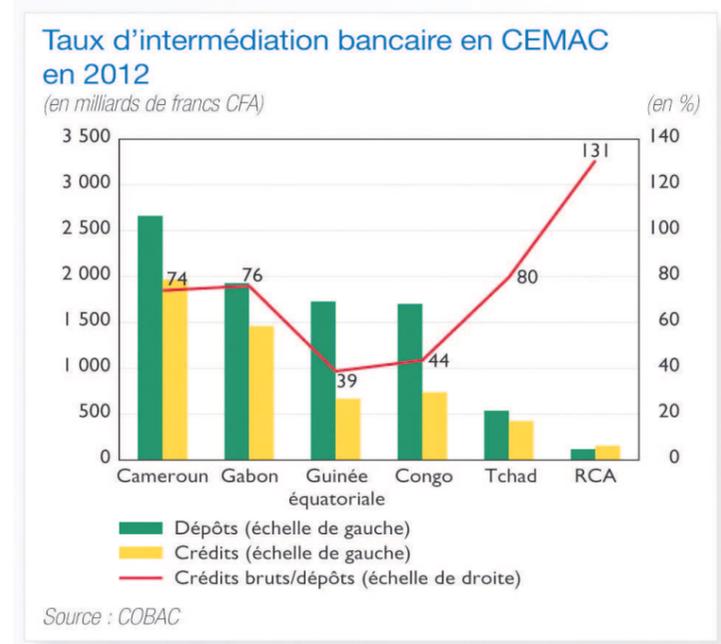
Inciter davantage les ménages à avoir un compte en banque, tel que le suggère le thème du forum Forbes Afrique de ce 25 juillet à Brazzaville, est en soi une idée noble. Elle est cependant plus qu'exaltante dans le contexte d'un pays qui, comme le Congo ou chacun de ses voisins, voit moisir les espèces en banque alors que l'économie en manque cruellement.

C'est la triste réalité dont l'une des plus récentes expériences vient d'être vécue, courant juin, par le Comité de pilotage pour la promotion et le développement du secteur privé congolais. Initié par le président Denis Sassou N'Guesso pour les besoins de la cause, ce comité qui s'attèle à mettre sur pied une agence dédiée à la promotion du secteur privé national, s'est précipité, fort des résultats de ses observations, à réunir banquiers et gens d'affaires pour comprendre le pourquoi de ce paradoxe : Pourquoi ceux-ci manquent-ils

d'argent pour développer l'économie alors que ceux-là en ont de trop ?

L'échange, organisé dans une salle du 3e étage du ministère des Affaires étrangères, entre représentants de l'Association des banques du Congo et ceux des entrepreneurs, sous la médiation du comité de pilotage, a vite tourné dans un sens. Mis devant l'évidence, les entrepreneurs, souvent plus que plaintifs sur leur abandon par les établissements de crédit, ont écouté les autres.

Il aura fallu beaucoup de dextérité aux représentants du comité que dirige Denis Gokana pour sauvegarder le bon climat dans cette discussion, de plus en plus animée, quand les banquiers se sont mis à tirer à boulets rouges sur les entrepreneurs. « Nous sommes des entreprises, des commerçants comme vous, à la seule différence que nous vendons de l'argent. Quand il n'est pas acheté nous sommes malheureux », ont-ils expliqué, substantiellement. Acheter ou vendre l'argent,



ont-ils poursuivi, suppose qu'on soit entouré de dispositions nécessaires pour que cela ne se fasse pas au détriment de l'un ou de l'autre. Or, la triste réalité déçagée durant

cette réunion a été que très peu d'entrepreneurs avaient des projets bancables, manquant souvent des moyens de leurs ambitions (pas d'études de faisabilité, pas de comp-

tabilité, pas d'états financiers de leurs activités, etc.). Conséquence : pour un taux de bancarisation moyen de moins de 10% dans les pays de la Cémac, 7% au Congo, le taux de crédit n'atteint pas 40% des dépôts pour le cas de ce dernier pays. « La vie d'une entreprise ce n'est pas que le financement, c'est aussi et surtout l'organisation et les ressources humaines qui comptent parmi les facteurs déterminants », commentait un des organisateurs à la fin de la séance.

Mais il faut voir les leçons à tirer de cette expérience, notamment le manque de formation et de culture d'entreprise. En réalité, les gens d'affaires n'ont pas à se poser en victimes, ils doivent pouvoir lever la voix, stigmatiser le manque d'accompagnement et de communication, d'environnement adéquat, etc. Car ces tares sont en partie imputables à leurs bourreaux du jour, les banquiers, et à l'État.

Thierry Nougou

DOCUMENT SPÉCIAL

Le système bancaire africain, un modèle inachevé

Le nombre d'entités bancaires a augmenté depuis le tsunami qui a frappé les banques de la zone Franc dans les années 1980. Une impulsion dictée par la libéralisation de ce secteur et une certaine montée en puissance de l'africanisation des banques, leur régionalisation et ensuite leur internationalisation. Du coup les systèmes bancaires africains ont gagné en performance et en structuration malgré la persistance de nombreuses faiblesses.

Il est permis d'avancer que l'échiquier financier africain reste confronté à des défis majeurs, notamment la faiblesse du taux de bancarisation, surtout en milieu rural, et la variabilité des capitaux entre les pays africains. Ce secteur connaît d'autres faiblesses sur le plan de la professionnalisation et l'innovation en matière de risque, de garantie, de montage, de transparence et de financement de l'habitat. Indépendamment, les banques africaines doivent, à travers les nouvelles technologies, prévenir les fraudes, améliorer

la pénétration de leurs produits, conquérir de nouveaux publics, en drainant plus d'épargne et en faisant plus de détail.

L'apparition de banques régionales sur la scène africaine doit inciter à plus de flexibilité, de proximité, d'anticipation des changements, compte tenu de leur connaissance de l'environnement et des marchés locaux. Par rapport aux banques européennes traditionnelles, elles peuvent facilement introduire de nouveaux produits qui répondent aux besoins des clients.

Le Mobile Banking, une innovation en voie de réussite

La téléphonie mobile s'affirme comme un instrument capable de développer le taux de bancarisation dans la mesure où il réduit les contraintes géographiques et les coûts de transaction. Contrairement à la banque traditionnelle, le Mobile Banking est immédiat. Il a modifié le modèle économique du service en réduisant les coûts de transactions financières. Il peut, entre autres, être utilisé comme guichet automatique et un terminal de point de vente grâce à sa carte SIM et même comme point de dépôt et de retrait d'argent liquide. L'économiste en chef de la Banque africaine de développement (BAD), Peter Ondiege pense que sa croissance reste exponentielle, ses frontières pouvant être élargies et ouvertes à l'inventivité.

L'asymétrie de l'information bancaire et son manque de transparence

L'environnement africain subsaharien est caractérisé par une asymétrie. Les banques africaines, en général, manquent d'éléments permettant d'identifier les risques des projets. Ce qui les pousse parfois à adopter une attitude prudentielle. Diverses améliorations sont donc souhaitables, voire indispensables, surtout sur le plan réglementaire afin d'assouplir le dispositif.

Les banques de la zone Franc ont également besoin des informations statistiques et de leur harmonisation au niveau sous-régional pour une bonne lecture de leur environnement sectoriel. Elles doivent s'inspirer, si nécessaire, des pratiques utilisées au sein du système financier informel, notamment les tontines. À ces différents titres, elles peuvent initier des réflexions avec l'Observatoire économique et statistique subsaharienne (Afristat), le Programme régional d'appui à la statistique (Parstat), l'Organisation et l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada), le secteur des microcrédits, etc.

En zone Franc, - ailleurs aussi peut-être - il peut arriver que les entreprises privées, à qui l'État a passé des commandes, n'arrivent pas à honorer leurs engagements envers les banques. En accumulant les arriérés de paiement, l'État masque le déficit public en le transférant au système bancaire. Or les banques communiquent rarement ce mode d'action. Il revient donc à redéfinir la politique monétaire et une restructuration du système bancaire à travers de nouvelles lois.

La surliquidité des banques, un mal propre à l'Afrique subsaharienne

Au même titre que le sida, la faim ou l'analphabétisme, l'Afrique souffre d'une surliquidité bancaire. Ce phénomène est un puissant frein au dé-

veloppement économique du continent car les établissements bancaires préfèrent conserver leurs liquidités plutôt que de prêter l'épargne collectée pour le financement des projets des entreprises. Cette réticence résulterait du manque de projets d'investissement bancables, de lacunes en matière de normes comptables et d'un système judiciaire faiblement développé et souvent incapable de régler les litiges potentiels entre prêteurs et emprunteurs.

Le système bancaire de la zone Franc a besoin du soutien de l'État

Les gouvernements africains, avec l'appui des institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, doivent, s'il le faut, « contraindre » les banques, à travers un cadre légal, à orienter cette épargne à l'investissement. Ceci suppose l'amélioration du cadre normatif comptable et un système judiciaire « sain » pour le règlement des litiges. Or, pour contourner cette surliquidité, les États utilisent une seule stratégie, efficace mais limitée : les bons de trésor, sans intéresser le secteur privé. Pourtant, les banques ont besoin de l'État qui doit améliorer le fonctionnement de la justice, favoriser des incitations fiscales ou la mise en place d'une législation adaptée. Un volontarisme politique est donc nécessaire pour une harmonisation et une convergence des économies si l'on veut atteindre une masse critique et viser le marché international. Ce n'est qu'à ce prix, et à d'autres aussi, que l'espoir peut être permis dans le secteur bancaire africain.

Noël Ndong

Les organisateurs édifient la presse

À quelques heures de la tenue du Forum Forbes Afrique 2014, le président du conseil d'administration du magazine Forbes, Sylvain Lekaka, a tenu à fixer la presse, invitée à couvrir l'événement qui s'ouvre ce 25 juillet à Brazzaville, sur « les défis de la bancarisation : construire le modèle africain », thème de l'événement.

Sylvain Lekaka avait à ses côtés le représentant du secteur privé, Paul Obambi. Tous deux se sont prêtés au jeu des questions-réponses. Ainsi, pour cette troisième édition, le forum offre un cadre pour discuter de la question du taux de personnes qui ont la possibilité d'ouvrir un compte bancaire et de profiter des services que propose la banque.

« Nous disons modèle africain, car notre objectif est d'adapter les produits des banquiers à l'environnement auquel ils s'adressent. Nos banques sont naissantes et parmi les travaux que nous faisons en coulisse, il y a la possibilité de les syndiquer pour qu'elles puissent faire face aux gros investissements notamment des infrastructures en Afrique », a circonscrit Sylvain Lekaka.

Poursuivant son argumentaire, il a indiqué qu'autour du forum, seront réunis plus de 180 banquiers, 9 chefs d'État africains en fonction pour discuter de la question car les solutions politiques sont déterminantes pour favoriser la bancarisation en Afrique. Le taux de bancarisation qui se situe entre

10 et 15%, selon Paul Obambi, se présente en handicap pour les entreprises. « Nous avons un handicap dans la levée et la qualité des dépôts que les banques peuvent avoir pour être dans la capacité de nous apporter leur concours et si encore nous avons des projets bancables ». D'où l'intérêt pour tous les acteurs que la question de la bancarisation soit réglée. En commençant par exemple à mettre en place un cadre juridique conséquent, afin de réguler le secteur des banques qui devrait prendre en compte toutes les couches sociales.

Forbes Afrique 2014 fera intervenir des experts et acteurs internationaux sur l'impact de la bancarisation, sur le développement économique et social. Ils débattront à travers les tables-rondes sur les solutions politiques pouvant favoriser la bancarisation, mais aussi sur l'importance de l'innovation dans ce domaine avec l'exemple du mobile banking.

Rappelons que le Forum Forbes est itinérant, il se tient et se tiendra toujours en Afrique. Il se présente comme la base de la conclusion d'affaires concrètes. « Brazzaville nous a donné l'occasion de naître, de nous connaître. L'année prochaine le forum sera transporté dans un autre pays », a indiqué le président du conseil d'administration. Pour le représentant du secteur privé, le Forum Forbes a permis au Congo de se faire connaître. Plusieurs petites et moyennes entreprises se sont implantées à la suite du forum.

Nancy France Loutoumba

DOCUMENT SPÉCIAL

Entretien avec Paul Derreumaux, économiste et président d'honneur du Groupe Bank of Africa

Quel lien peut-on faire entre sous-bancarisation et développement ? En quoi le fait que le continent soit sous-bancarisé nuit-il au développement économique de l'Afrique ?

La principale raison est que l'accès aux banques des clients, entreprises et particuliers, est le point de passage obligé pour la distribution du crédit. Cela permet, pour ces catégories de clients, le financement de l'expansion de leurs entreprises ou la satisfaction de leurs besoins personnels. La bancarisation fait également partie des stratégies de développement des États car elle concourt à une meilleure intégration des économies. Mais on peut avancer d'autres avantages à la bancarisation. Pour les particuliers notamment, la bancarisation signifie l'élargissement des moyens de paiement à leur disposition et la possibilité de s'abstraire de la dépendance totale vis-à-vis des règlements en numéraire. On peut également avancer des raisons de sécurité : avec la présence des agences bancaires, les avoirs en numéraires de chaque personne peuvent se transformer en avoirs scripturaux moins susceptibles d'être volés.

L'Afrique francophone est particulièrement en retard, comment peut-on l'expliquer ?

Il y a vraisemblablement de nombreuses raisons à cela. Mais le principal facteur est sans doute que le développement des réseaux et de l'industrie bancaire s'est effectué avec décalage entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Dès les années 1970, il y avait dans cette dernière des banques privées

locales qui ont dynamisé ce secteur. En Afrique francophone, le secteur a été dominé jusque dans les années 1980 par deux types de banques : les banques étrangères, notamment les trois grandes banques françaises présentes en Afrique, qui s'occupaient presque uniquement de la clientèle des grands groupes hexagonaux et des crédits à court terme. À côté de cela, les banques de développement étatiques qui faisaient des crédits à moyen terme. Elles étaient en général très mal gérées, avec d'importants portefeuilles de crédits défaillants. L'objectif premier de ces banques n'était pas la bancarisation et l'élargissement de leur clientèle. Dans les années 1980, en Afrique de l'Ouest et Centrale, un véritable cataclysme bancaire s'est produit. Les grandes banques d'État ont fait faillite, les banques françaises en difficulté ont « réduit leur voile » et les premières banques privées à capitaux africains se sont constituées, dont par exemple Bank of Africa et Ecobank. Ces banques ont eu une autre approche de la profession puisque, pour assurer leur existence et leur croissance, il leur fallait chercher tous les types de clientèle possible.

Comment peut-on combler ce retard ? Peut-il y avoir un effet de rattrapage ou est-on condamné à devoir attendre 20 ans ?

Les taux de bancarisation ont déjà quasiment doublé dans les 15 dernières années en Afrique francophone passant de 5% à 10% environ et ce mouvement va se poursuivre. Il a cependant aussi beaucoup avancé dans les autres régions si bien que l'écart s'est maintenu. Lorsque les blocs régionaux en avance vont arriver

à des taux de bancarisation compris entre 50 et 70%, leur progression va se ralentir et le fossé se comblera peu à peu. Avec la croissance économique soutenue du continent, la bancarisation de l'Afrique francophone devrait s'accélérer et, à mon avis, il ne faudra pas 10 ans pour passer de 10 à 20%. Dans chaque pays a commencé une politique de construction d'agences et, entre les pays, de construction de réseaux. Ce mouvement s'est amplifié à partir de 2005 à la faveur de deux événements majeurs. D'abord la recapitalisation des banques au Nigéria a quasiment obligé celles qui avaient des capitaux propres très importants à chercher à s'implanter ailleurs afin de les rentabiliser. Et, en même temps, la venue progressive des banques marocaines qui étaient dans une phase de relative stagnation dans leur pays et cherchaient de nouveaux territoires. Cela a renforcé les réseaux subsahariens qui existaient, a contribué à densifier la concurrence ainsi qu'à amplifier les mouvements de création de produits et d'agences et a donc un effet global très positif sur le niveau de bancarisation.

Quel rôle les États peuvent-ils jouer pour accompagner ce mouvement ?

L'État dispose à la fois de moyens coercitifs et incitatifs. Il peut imposer les règlements par exemple dans certains cas, notamment pour les paiements à ses propres agents, ce qui se fait dans certains pays. Il peut imposer ou faciliter les paiements par chèques. Il peut aussi par des moyens incitatifs faciliter l'installation des banques dans les régions les plus reculées. Mais ce sont surtout d'autres facteurs qui vont essentielle-



Paul Derreumaux

ment contribuer à l'évolution : la compétition entre les banques, le développement économique, la concurrence avec les sociétés de télécommunication qui vont tendre à empiéter sur le domaine d'intervention des banques, voire se transformer elles-mêmes en banques. En effet, il y a déjà en Afrique, de façon globale, trois fois plus de gens qui ont un téléphone mobile que de gens qui ont un compte bancaire. D'autres révolutions technologiques vont ouvrir de nouvelles possibilités.

On cite souvent parmi les freins à la bancarisation les montants de dépôts minimum très élevés, de faibles taux d'intérêts sur l'épargne, etc. Pourquoi le secteur bancaire n'arrive-t-il pas encore à être attractif pour l'épargnant moyen ? Quelles évolutions peut-on imaginer ?

Je suis étonné de ce que vous me dites car en Afrique de l'Ouest le montant minimal pour l'ouverture d'un compte a considérablement baissé. Il fallait 1 million de FCFA dans les années 1980. Maintenant il est souvent demandé un minimum de 50.000 FCFA, ce qui nous place sous le smic dans beaucoup de pays. En deçà de ce montant existent en

outre toutes les organisations de micro-finance. Par ailleurs, les taux sur les comptes sur livret sont de l'ordre de 3,5% dans l'UEMOA, ce qui est raisonnable comparé notamment aux taux français. En revanche, les taux de crédit restent élevés car le coût du risque reste fort pour les banques pour deux principales raisons. D'abord parce que les entreprises sont fragiles et que beaucoup tombent en défaillance ; ensuite parce que, dans ces cas, la justice fonctionne mal pour la récupération des créances. Les banques sont donc obligées de provisionner des montants extrêmement élevés. Mais les moteurs de la bancarisation sont plus la facilité de transaction ou d'accès au crédit, etc. que le taux d'épargne.

Comment les banques africaines peuvent-elles aussi mobiliser l'argent de la diaspora au service du développement ?

Les banques sont encore assez en dehors de ces circuits. Pour les transferts d'argent, les gens utilisent en premier lieu le circuit informel, en confiant de l'argent à quelqu'un, puis les sociétés de transfert express. Or les banques peuvent jouer un rôle important, notamment en faisant baisser les coûts de ces transactions. Ainsi, l'argent de la diaspora pourrait être mieux mobilisé au service de l'investissement pour le développement. La double bancarisation est aussi quelque chose qui se développe lentement car la communauté est méfiante mais je crois beaucoup dans cette approche. C'est pour cela que nous avons créé BOA-France afin que le migrant qui a un compte ouvert en France puisse utiliser ses disponibilités dans les agences des Bank of Africa en Afrique./-

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE

OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA

3, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex Trésor, ex Hôtel de Police

Boîte Postale 964 / Tél. : 05 540-93-13 ; 06 672-79-24 / E-mail : notaire_galihen@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO

« AFRIKA FINANCE »

En sigle :

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social : 1.000.000 Francs CFA

Siège social : 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau, Centre-ville Brazzaville

RCCM : 14 B 4871

REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société dénommée « AFRIKA FINANCE » SARLU, dressé en la forme authentique par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, en date à Brazzaville du 30 juin 2014, enregistré à Brazzaville, le 01 juillet 2014, à la recette des impôts de Baongo, folio 117/2 numéro 1112, il a été décidé de l'extension des activités de la société aux activités suivantes :

Evaluations environnementales : Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnementaux et Sociaux, Audits, Suivis et Bilans Environnementaux ;

Gestion des Projets d'Infrastructure : Conceptualisation, Etude de faisabilité, Montage Financier, Suivi-Evaluation, Planification détaillée et Coordination ».

En conséquence, les statuts ont été mis à jour et l'ensemble des actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 juillet 2014, sous le n° 10 B 2194 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro M2/14-1572.

**Pour insertion
Maître Henriette L. A. GALIBA
Notaire**

IN MEMORIAM

Le 25 juillet 2013- 25 juillet 2014-07-24



Il y a de cela un an que Dieu a rappelé dans son royaume Ghislain Odoubaladouma (Balas).

En ce triste date d'anniversaire, André Serge Odou et ses sœurs prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

« Cadet nous ne t'oublierons jamais »

THÉÂTRE

« Du Coq à l'âne » adapté pour la scène

Premier des huit ouvrages du général Moundélé-Ngolo, dont le dernier est attendu ce 25 juillet 2014, *Du Coq à l'âne*, paru en 2002, a fait l'objet d'une représentation théâtrale, à travers « Carnet d'un somnambule ».

Avant le lever de rideau, Guy Stan Matingou, le metteur en scène, a délivré un message dans lequel il a paraphrasé Guy de Bosschère, qui, quand il lançait que 1960 serait l'année de la grande épidémie des indépendances (africaines), ne s'attendait guère au constat désolé que Frantz Fanon, la même année, quelques mois avant sa mort, confiait à Jean-Paul Sartre : « J'ai cru longtemps que les peuples d'Afrique ne se battraient pas entre eux. Hélas, le sang noir coule, des Noirs le font couler; il coulera longtemps encore : les Blancs s'en vont, mais leurs complices sont parmi nous, armés par eux. La dernière bataille du colonisé contre le colon, ce sera souvent celle des colonisés entre eux. »

Face à l'Afrique, les mots, hélas, ont du mal à tout expliquer. Difficile de raconter tant la « cocasserie » contre son « corps » impose l'effroi. Benoît Moundélé-Ngolo part de ces constats et livre des propos privés et des confidences, dont il faut se méfier de détourner le sens, à tous ceux qui, navrés par une époque faite de chausse-trappes et de traquenards, veulent se réconcilier avec eux-mêmes et l'histoire. *Du Coq à l'âne* fait référence à un passé encore présent car, comme l'écrivait Faulkner, « le passé ne meurt jamais, il n'est même pas encore passé ».

« Adapter ce texte pour le théâtre

m'a semblé un acte citoyen, un acte de cœur essentiel », a expliqué Guy Stan Matingou. Ici, il est question de l'homme, de sa place dans l'histoire, où les mots nous conduisent parfois dans des escaliers qui se jettent dans le vide. Peut-être le vide de notre existence. « Et ensemble sur un plateau, nous tentons de combler ce vide par les chants, les mots de cet emmerdeur de génie qui contribue à la défaite de l'ammésie », car « le propre du génie est de fournir des idées aux crétiens une vingtaine d'années plus tard », écrivait Aragon.

Un roman qui aide à se conduire dans la vie

L'adaptation pour le théâtre *Du Coq à l'âne*, jouée par Gaëlle Andrée Ngangoula, Yvon Vembé et Guy Stan Matingou, aide à bien se conduire dans la vie. « À nous de l'emprunter; car le théâtre est un moment de vie plus pleine, plus intense que tous les moments de la vie quotidienne. Les acteurs que nous sommes tentent de conduire leurs semblables, nos frères et sœurs vers cette réconciliation précaire, menacée, jamais totalement acquise [...]. Si le quotidien nous offre toutes ces réconciliations, peut-être ne ferions-nous plus de théâtre pour tenir droit dans la vie », explique Guy Stan Matingou.

Ils jouent, donc, et ils avancent, telle est leur charte de citoyen. Ils avancent péniblement, ils avancent à la seule force, non pas de leurs bras, mais de leurs mots et de leur souffle, pour être au cœur de la vie, de la mort, de l'amour, en prise directe avec le réel.

Avec ce spectacle, Guy Stan Matingou,

a voulu prolonger cette expérience émouvante de dire, dire les fièvres et les blessées, dire des idioties. Peu importe. Qu'importe les esprits en déconfiture et autres porteurs d'esprits endormis. « Dire des idioties, de nos jours où tout le monde réfléchit profondément, c'est le seul moyen de prouver



Une vue de la salle lors de la représentation (© Adiac)

qu'on a une pensée libre et indépendante », clamait Boris Vian. Le metteur en scène pense qu'il faut également méditer la formule de Spinoza : « Ne pas déplorer; ne pas rire, ne pas détester; mais comprendre », ce qui est un véritable défi au théâtre.

Qui sont Guy Stan Matingou et Benoît Moundélé-Ngolo ?

Né le 6 janvier 1966 à Brazzaville, Guy Stan Matingou s'initie à la pantomime auprès de Maloubouka Pédro au théâtre de l'Éclair sous la direction de l'écrivain Emmanuel Dongala, en 1986. Il entre au Théâtre national congolais en 1988, alors qu'il n'a que 22 ans. Lors

de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, en 1989, il est fait citoyen d'honneur de la ville de Pontarlier (Jura). En 1990, il obtient une bourse allouée par le gouvernement français pour une formation d'acteur à Bordeaux auprès de l'association Migrations culturelle Aquitaine-Afrique,

maine, d'après African Psycho d'Alain Mabanckou. Il prépare Petroleum Agency, d'après Pétrole de Sylvestre Ossiala et un one man show d'après Le mort vivant d'Henri Djombo. Il fait des tournées en France, en Suisse, en Afrique (RDC, Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun, Maroc, Burkina Faso, Ga-

bon, Sénégal...) L'auteur *Du Coq à l'âne* est né le 28 septembre 1943 à Tsambitso, dans le district d'Oyo, en République du Congo. Benoît Moundélé-Ngolo, général de division à la retraite, a été ministre entre 1979 à 1989 ; directeur central des constructions et des fortifications des forces armées congolaises de 1992 à 1997 ; conseiller spécial à la présidence de la République de 1997 à 1999 ; puis administrateur-maire de la ville de Brazzaville de 1999 à 2003. Il exerce les fonctions de préfet du département de Brazzaville depuis le 10 février 2003.

Bruno Okokana

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{Now}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{Now}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{Now}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{Now}
- Configuration d'un moteur SMS^{Now}
- Administration d'un autocom IP^{Now}

(1) Offres soumises à condition

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

KD Computer

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

4° FORUM ÉCONOMIQUE

La promotion des PME et PMI envisagée

La rencontre de deux jours a fait plusieurs recommandations visant à favoriser la relance de la production agricole dans les chefferies, les secteurs et territoires du pays.

Favoriser la relance de la production agricole dans les chefferies, les secteurs et territoires du pays. Telle est l'une des recommandations phares de la quatrième conférence économique de la RDC qui s'est clôturée le 23 juillet à l'Hôtel Memling. Un moment de réflexion plurielle que cette conférence qui aura permis aux participants d'évaluer mais aussi de baliser la marche du pays vers l'émergence à l'horizon 2030. Les délégués des provinces, les ministres provinciaux ainsi que les représentants de la société civile qui sont des acteurs à la base du processus d'inclusion économique ont conclu à la nécessité d'assurer la cohérence entre les actions du pouvoir central et celles des provinces. La conjonction des énergies entre le gouvernement et les exécutifs provinciaux, indique-t-on, permettra

de développer le commerce, de créer la richesse et des emplois sur toute l'étendue du pays. De l'amélioration du système bancaire à la fourniture en énergie dans les milieux ruraux en vue de la transformation en passant par la conservation des produits agricoles, les participants à ce forum ont scruté toutes les stratégies pouvant booster l'économie du pays. Une place de choix a été accordée aux Petites et moyennes entreprises qualifiées de « véritables maillons dans la chaîne du développement ». L'on espère, comme l'a déclaré le ministre de l'Économie, Jean-Paul Nemoiyato, que la mise en œuvre de ces différentes recommandations facilitera la promotion des PME et PMI congolaises. Ces dernières sont, en effet, considérées comme « artisans de la création d'une classe moyenne » à travers la transformation des productions agricoles ainsi que la sous-traitance dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. Le gouvernement qui espère atteindre une croissance inclusive, nécessaire pour améliorer le niveau de vie

de la population, est donc appelé à mettre en place en urgence une Territoriale de développement. Celle-ci se traduirait notamment, selon les experts, par le recrutement, la formation, l'affectation et la motivation des administrateurs de territoire, des agronomes et des moniteurs agricoles compétents dans chaque territoire. D'autres recommandations concernent, entre autres, l'accès aux financements des PME à travers la mise en place d'un Fonds de garantie, la défiscalisation progressive des activités agricoles, la réhabilitation prioritaire des routes de desserte agricole, l'appui au système de transformation des produits agricoles, etc. Cette quatrième Conférence économique de la RDC a eu pour thème « *Problématique et perspectives du développement économique à partir des chefferies, secteurs et territoires : relance de la production agricole en RDC, lutte contre la fraude aux frontières et élaboration de la cartographie des centres à excédent de production* ».

Alain Diasso

SOMMET ÉTATS-UNIS- AFRIQUE

La société civile africaine plaide pour sa participation officielle

Le plaidoyer a été fait à l'endroit du président américain, Barack Obama, afin d'accorder à la population africaine une place à la table des discussions pour aborder les questions liées aux droits de l'Homme et à la bonne gouvernance.

Du 4 au 6 août se tiendront, pour la première fois, les assises du premier sommet États-Unis-Afrique. À cet effet, une coalition d'ONG internationale et la société civile africaine a formulé une demande à l'endroit du président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama, afin de participer officiellement à ce sommet des dirigeants des États-Unis et d'Afrique. En effet,

la société civile africaine qui désire participer sur un pied d'égalité aux futures relations entre les États-Unis et l'Afrique veut porter haut les questions ayant trait aux droits de l'Homme et à la bonne gouvernance, selon African press organization. Pour information, un forum de la société civile s'est tenu en fin juin à Washington grâce à la campagne « We are Africa ». Organisée par le Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme, les fondations Open Society, Freedom House, Amnesty International USA et Front Line Defenders, cette rencontre a réuni dix-huit célèbres défenseurs des droits de l'Homme issus de douze pays différents. À

l'issue du forum, des recommandations politiques spécifiques ont été formulées à l'endroit du gouvernement américain, les chefs d'État africains et la société civile pour le renforcement de la gouvernance démocratique et le respect des droits de l'Homme. Ces recommandations qui sont regroupées en trois domaines-clés, à savoir la suprématie du droit, la transparence, la corruption et la discrimination contre les groupes marginalisés, ont été présentées à des représentants de haut niveau de la Maison Blanche, du Département d'État et du Congrès des États-Unis.

Gypsie Oïssa Tambwe

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Befale se choisit son représentant à l'Assemblée nationale

L'élection du représentant de la circonscription de Befale, située en province de l'Équateur, à l'Assemblée nationale est programmée pour ce 24 juillet.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) se prépare à l'organisation des élections législatives partielles de Befale en y mettant tout le sérieux. Il s'agit d'un véritable test pouvant permettre à l'opinion de juger la capacité du nouveau leadership de cette institution et de mener à bien les opérations électorales. La crédibilité de cette élection partielle devrait servir à renforcer la confiance entre la Céni et les parties prenantes au processus électoral ou à creuser davantage le fossé. Au siège de la Céni, toute la machine est mise en marche pour faire vivre en direct l'évè-

nement de ce jeudi. Plusieurs activités sont au programme de la soirée électorale prévue du début de l'après-midi à la fin de la journée et qui seront diffusées en direct par la Radiotélévision nationale congolaise. Cette soirée électorale consistera également à apporter la preuve de la transparence qui doit caractériser l'ensemble des scrutins prévus dans le processus électoral 2013-2015. Sur place à Befale, le rapporteur de la Céni, Jean-Pierre Kalamba, conduit la mission de supervision du déroulement du scrutin législatif partiel. Grâce à l'appui logistique de la Monusco, la Céni y a déjà déployé le personnel et les matériels électoraux nécessaires pour l'organisation de ce scrutin. Conformément au calendrier des élections législatives partielles dans la circonscription de Befale,

rendu public le juin, le scrutin partiel aura lieu dans les groupements Bolemba, Yaama, Mompoko et dans les deux centres de Bokutola en groupement Lombeolo. La reprise des élections législatives dans le territoire de Befale est justifiée par l'arrêt rendu en date du 25 avril 2012 par la Cour suprême de justice, faisant office de Cour constitutionnelle, annulant les résultats provisoires annoncés par la Céni. Ladite décision ordonnait à la Céni de réorganiser partiellement le scrutin dans quatre groupements et dans deux centres. Un seul siège est à pourvoir dans la circonscription électorale de Befale. À l'issue de cette élection, le nombre des députés à l'Assemblée nationale atteindra cinq cents personnes.

Jeannot Kayuba

MONTREUX COMEDY FESTIVAL

Lancement de l'appel à candidatures

Les humoristes issus également de l'Afrique peuvent s'enregistrer jusqu'au 12 septembre à ce concours d'humour francophone.

Depuis quatre ans, indiquent les organisateurs, le Montreux comedy festival donne un tremplin aux nouveaux talents de l'humour avec son Contest. Tout d'abord, ouvert à la France et à la Suisse, ce concours ouvre désormais ses portes aux pays de l'Afrique francophone, notamment la RDC et le Congo Brazzaville. Jusqu'au 12 septembre, les talents humoristiques francophones, qu'ils soient Suisses, Français ou Africains, sont invités à poster leur vidéo sur le site www.montreuxcomedy.com/contest. La désignation du gagnant du concours « *Comedy Contest 2014 by Montreux Comedy* » sera effectuée en plusieurs étapes : une présélection; une sélection par le vote des Internauts et le repêchage du comité artistique par zone géographique pour les participants; les demi-finales : sélection faite par zone géographique et la finale. Une équipe artistique présélectionnera entre cinq et quarante Vidéos par zone géographique pour que celles-ci soient soumises au vote des internautes. La phase de présélection aura lieu entre le 13 septembre et le 15 septembre à 16h00.

La liste des vidéos présélectionnées sera publiée en ligne le 15 septembre à 17h00. La sélection des vidéos des Participants qualifiés pour les demi-finales aura lieu entre le 16 septembre et le 17 octobre en deux étapes par zone géographique : Suisse, Afrique et France. Les internautes qui voteront: pour déterminer deux vidéos pour la demi-finale « Suisse », deux vidéos pour la demi-finale « Afrique » et quatre vidéos pour la demi-finale « France ». Cette sélection sera fondée sur les critères suivants : respect du format demandé (sketch scénique); potentiel humoristique; originalité, qualité d'écriture; Interprétation. Les vidéos des quatre participants sélectionnés lors de la phase de sélection « Afrique » seront mises en ligne le 17 octobre.

Le 22 octobre, le jury du concours publiera un vidéo dans laquelle il communiquera le nom du finaliste « Afrique ». Le gagnant du concours remportera le droit de jouer son sketch lors d'un gala du Montreux comedy festival, édition 2014 ou 2015, du Montreux comedy festival. De plus, il se verra offrir un Showcase de son spectacle dans une salle parisienne en 2015.

Patrick Kianimi

SANTÉ

Persistance d'un grand nombre d'enfants non vaccinés en RDC

Pour prévenir les enfants contre les maladies évitables par la vaccination dont la polio, la rougeole, la diphtérie, la vaccination reste une arme efficace. C'est ce qui justifie l'organisation des campagnes de vaccination dans tout le pays.

Il y a lieu de souligner qu'en dépit des campagnes de vaccination organisées pour lutter contre les maladies infantiles, un grand nombre d'enfants ne sont pas vaccinés ou insuffisamment vaccinés. Selon le directeur de programme national de vaccination, le Dr Audry Mulumba, 197 631 enfants n'ont pas été vaccinés au DTC-HepB-Hib3 de janvier-mai 2014. Cette situation doit être corrigée sinon elle risquerait d'annihiler tous les efforts déployés dans la lutte contre les maladies infantiles.

Malgré la persistance du grand nombre d'enfants non ou insuffisamment vaccinés, il y a d'autres écueils qui empêchent le programme national de vaccination de réaliser les performances. À ce sujet, le Dr Audry Mulumba cite, entre autres, la faible qualité des données de vaccination, les ruptures fréquentes et prolongées des vaccins à tous les niveaux. Il faut déplorer aussi le fonctionnement insuffisant des matériels de chaîne du froid tels que la chambre froide et les réfrigérateurs; le relâchement dans la conduite des activités de communication en PEV de routine. L'existence des localités mal couvertes lors des activités supplémentaires de vaccination et la faible participation communautaire dans la surveillance des maladies évitables par la vaccination sont aussi à citer parmi les problèmes auxquels fait face le programme national de vaccination. Selon le Dr Audry Mulumba qui s'est appuyé sur le plan d'action opérationnel du second semestre 2014, il est possible de relever tous ces défis. Pour ce faire, il a formulé quelques priorités. Il s'agit notamment de renforcer la mise en œuvre de l'approche ACZ et la conduite des AVI pour réduire le nombre élevé des enfants non vaccinés; de mettre en œuvre des mécanismes permettant une amélioration progressive de la qualité des données. Le programme élargi de vaccination pense aussi à organiser des activités supplémentaires de vaccination contre la polio, la rougeole, la fièvre jaune et le tétanos néonatal de qualité; améliorer des approvisionnements en vaccins, pétole et pièces de rechange pour améliorer la disponibilité des vaccins; de renforcer des activités de communication et celles de la surveillance à base communautaire et mener le plaidoyer à différents niveaux pour la mobilisation des ressources en faveur de la vaccination.

Aline Nzuzi

RDC

Augmentation des cas de violations de droits de l'Homme

Neuf cas de plus ont été enregistrés par rapport au mois de mai 2014 et les provinces les plus touchées restent celles de l'est de la RDC.

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) a rendu publiques les statistiques liées à la violation des droits de l'Homme en République démocratique du Congo (RDC) pour le mois de juin. Au total deux cent seize cas de violations des droits de l'Homme ont été enregistrés sur le territoire de la RDC contre deux cent neuf au mois de mai. Dans l'est du pays, les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu sont respectivement passées de soixante et un à quatre-vingt-huit et de cent trente-trois à cent soixante quatorze cas entre mai et juin. Dans la partie occidentale, il a été enregistré une augmentation du nombre de violations et de victimes passant de trente-quatre à quarante-huit violations et de cinquante-cinq à cent vingt-sept victimes. Sur l'ensemble de la République, le BCNUDH fait état de six cent six victimes qui ont résulté des violations contre cinq cent soixante-dix-sept en mai. L'ensemble des agents étatiques aurait été responsable d'environ 55% du nombre total des violations des droits de l'Homme enregistrées par le BCNUDH en juin. Le nombre de violations des droits de l'Homme commises par des agents étatiques au cours de ce mois a également connu une augmentation par rapport au mois de mai, passant de cent quatre à cent dix-huit violations et de cent quatre vingt-dix-huit à deux cent dix-sept victimes.

Implication des agents étatiques

Parmi les agents étatiques, le BCNUDH

relève l'implication des militaires des Forces armées de la RDC et des agents de la Police nationale congolaise, qui auraient été responsables respectivement d'environ 25 % et 23 % du nombre total des violations des droits de l'Homme en juin 2014. Les combattants des groupes armés seraient responsables de quatre-vingt dix-huit violations des droits de l'Homme, soit environ 45% du nombre total de violations des droits de l'Homme enregistrées.

Parmi les groupes armés, les combattants du Front de résistance patriotique de l'Ituri et ceux des groupes Maï Maï, tous confondus, seraient responsables du nombre le plus élevé de violations commises par des groupes armés durant le mois de juin. Les FRPI seraient responsables de vingt-trois violations et trente victimes représentant environ 11% du nombre total de violations des droits de l'Homme, et les combattants Maï Maï, tous groupes confondus de vingt et une violations et cent vingt-quatre victimes, environ 10% du nombre total de violations.

Outre les violations des droits de l'Homme, le BCNUDH a aussi enregistré une diminution des cas de violences sexuelles. Le nombre de victimes est passé de quatre-vingt quatorze au mois de mai à cinquante-cinq au mois de juin. La majorité des cas de violence sexuelle rapportés ont été commis dans la Province Orientale (vingt-neuf victimes). Les principaux auteurs de ces violences sexuelles auraient été les combattants des groupes armés, en particulier les combattants Maï Maï Simba/Lumumba.

Jeannot Kayuba

CAN 2019

La RDC se désiste d'organiser la phase finale

La République démocratique du Congo (RDC) n'a plus la possibilité d'organiser la phase finale de cette Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football.

Le pays du ballon d'or africain 1973, Bwanga Tshimbeni, s'est en fait désisté en retirant sa candidature de la compétition continentale du ballon rond. L'on a appris que la Fédération congolaise de football association (Fécifa) aurait fait part à la Confédération africaine de football (CAF) du retrait sur instruction du gouvernement de la RDC par le biais du ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalay. C'est dans cette logique que les experts de la CAF n'ont pas fait le déplacement de Kinshasa. Selon le programme de l'instance faîtière du football africain, ils y étaient attendus, du 16 au 20 juillet, pour une visite des sites qui devraient abriter les matchs de la phase finale de la CAF; ils devraient donc évaluer l'évolution des tra-



Le président de la Fécifa, Constant Omari



Le ministre des Sports, Banza Mukalay

vau de constructions et de réhabilitations des stades devant accueillir ces matchs ainsi que d'autres infrastructures connexes.

La RDC s'était portée candidate pour accueillir la phase finale de la Coupe d'Afrique 2019 et aussi pour la CAN U23 en 2015. Pour l'organisation de la 32e édition de la CAN en 2019, la RDC a été en concurrence avec l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Zambie qui ont, eux aussi, déposé leurs dossiers de candidature au siège de la CAF au Caire en Égypte. Mais depuis le dépôt de sa candidature, la partie congolaise ne s'est jamais mise en branle par rapport à cela. Rien n'est fait. C'est aussi le cas pour la phase finale de la CAN U23 2015 dont la RDC a finalement été choisie pour l'abriter. L'on attend voir l'issue de ce dossier qui risque de jeter une fois de plus le discrédit sur le pays, si la RDC s'avère incapable d'organiser cette compétition continentale en 2015.

Martin Enyimo

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- LOGICIELS ET SERVICES RDC : 99 03 68 162
- MTI : 997 02 75 38
- WINGO.NET : 858 89 00 00

INTERVIEW

Servais Packa : « Sans formation les jeunes ne peuvent accéder à aucun métier »

Le directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi à Pointe-Noire et au Kouilou s'est entretenu avec Les Dépêches de Brazzaville. Servais Packa parle du fonctionnement de son département, des relations avec des centres de formation et énonce quelques uns de ses projets.

Les Dépêches de Brazzaville : Depuis votre prise de fonction, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans le fonctionnement de ce département ?

Servais Packa : Comme toute structure qui vient de naître, nous éprouvons quelques difficultés liées aux installations des bureaux, et cela a un impact sur le fonctionnement normal des différents services de ce département. Il y a aussi le problème des moyens roulants qui

font défaut à ce département.

LDB : Quelles sont les missions assignées à un directeur départemental de la formation qualifiante ?

S.P. : Un directeur départemental a notamment pour responsabilités : de concevoir un cadre juridique de la formation qualifiante et de l'emploi ; d'élaborer les politiques de formation qualifiante et de l'emploi en adéquation avec les besoins de développement économique, social et culturel du pays ; de coordonner, suivre et évaluer l'exécution des programmes de formation qualifiante post scolaire ; et d'orienter l'organisation, la gestion, le contrôle et la protection du marché de l'emploi.

LDB : Une certaine opinion pense que les projets sur la formation qualifiante n'atteignent pas leur but à Pointe-Noire et au Kouilou.

Votre commentaire ?

S.P. : Tous les projets que nous avons pensé réaliser ont connu leur exécution suivie d'un écho positif à Pointe-Noire et au Kouilou. Par exemple nous avons organisé le mois passé, des journées portes ouvertes qui ont connu un grand succès et un réel engouement des jeunes et autres personnes. Après l'organisation de ces journées, quelques associations politiques locales ont manifesté la volonté d'organiser différentes formations dans la ville à l'endroit des jeunes.

LDB : Comment appréciez-vous le rapport entre la direction départementale de la formation qualifiante et les associations ou les centres de formation professionnelle évoluant à Pointe-Noire et au Kouilou ?

S.P. : De plus en plus nous constatons qu'une volonté manifeste et une très forte collaboration



Servais Packa /Photo Adiac

S.P. : La direction départementale de la formation qualifiante de Pointe-Noire et du Kouilou prévoit d'ici peu la publication d'un bimensuel. Celui-ci aura pour rôle de publier toutes les informations relatives à l'emploi et au fonctionnement du département.

LDB : Votre mot de fin ?

S.P. : Sans formation les jeunes ne peuvent accéder à aucun métier, et de nos jours ce sont les formations qualifiantes qui offrent le plus d'opportunités d'emploi sur le marché du travail. Nous voulons susciter l'envie et le désir de former les jeunes dans les divers métiers. C'est pour cette raison que pendant la formation de ceux-ci nous tenons compte de la nature des métiers exigés par les entreprises locales.

Propos recueillis par Séverin Ibara

QUINZAINE COMMERCIALE

La 3^e édition a démarré hier

La troisième édition de la quinzaïne commerciale des produits locaux a été lancée officiellement ce jeudi 24 juillet à la Chambre de commerce de la ville océane. Unique rendez-vous annuel du genre dans la ville, il permet aux populations de découvrir et surtout de consommer bio.

Les activités agro-pastorales constituent l'une des priorités du gouvernement congolais. Plusieurs associations et groupements luttent également à son côté afin de réduire l'écart constaté et surtout, d'augmenter la production locale. C'est dans ce sens que la Chambre de commerce de Pointe-Noire et le réseau des éleveurs et agriculteurs du Congo (Réac), organisent cette activité afin de demander aux producteurs locaux d'augmenter leur production. Malheureusement, beaucoup reste à faire

sur le terrain. Car de nombreux producteurs locaux sont confrontés aux problèmes fonciers, notamment celui de l'acquisition des terres. Et par manque d'équipements adéquats, certains d'entre eux se contentent d'assurer une production annuelle de subsistance, leur assurant une

source de revenus immédiats. Voilà pourquoi le coordonnateur de Réac, Mankou Kaya, a lancé un appel au gouvernement pour qu'il vienne en aide aux exploitants locaux afin que ces derniers puissent augmenter leur taux de production. « Plusieurs maux minent l'activité agro-pastorale au Congo, parmi les-

taion de la production de produits locaux », a-t-il indiqué.

Cette quinzaïne commerciale est l'occasion pour les Ponténégrins de découvrir les produits locaux bio qui favorisent une bonne santé. De nombreux exploitants locaux, à savoir, des maraîchers, agriculteurs, éleveurs de volailles, de



Des jus locaux fabriqués à base de produits naturels. crédit photo Adiac

quels le manque de recyclage des acteurs, l'utilisation d'un matériel vétuste et archaïque mais aussi le manque d'espace pour développer l'activité. Nous demandons au gouvernement de la République d'investir davantage dans ce secteur afin que notre pays connaisse une nette augmen-

bovins, d'ovins, de caprins, de porcins ainsi que des pêcheurs, transformateurs de produits, artisans, apiculteurs et aquaculteurs évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, participent à cette quinzaïne commerciale en exposant leurs produits.

Hugues Prosper Mabonzo

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le Réseau panafricain des journalistes organise une table ronde

Après Brazzaville le 3 juillet, où les avis étaient partagés sur la nécessité du changement ou de la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, le Réseau panafricain des journalistes (RPJ), que dirige Andrien Wayi-Lewi, réunira du 5 au 8 août des journalistes de Pointe-Noire et de Dolisie pour en débattre. Cette table ronde aura pour thème principal « le rôle médiateur du journaliste sur le débat de la révision ou du changement de la Constitution et regards croisés sur la presse congolaise ». Lorsqu'on écoute les journalistes de la ville océane sur cette question, les avis sont partagés, ce qui promet des débats fructueux.

Comme à Brazzaville, ces débats auront des sous-thèmes intéressants, comme les raisons et causes pouvant amener au changement ou à la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, les enjeux liés à l'avènement de la nouvelle République, etc.

Le RPJ est une plate-forme interafricaine de journalistes visant à promouvoir l'émergence d'une presse professionnelle et citoyenne en Afrique, à faciliter la contribution des médias au processus de démocratisation dans les États africains, ainsi qu'à renforcer les liens de confraternité entre les professionnels de médias sur le continent. Entre autres ambitions aussi, selon son président : l'organisation de voyages de presse dans les capitales africaines, l'acquisition du statut de consultant auprès de l'Union africaine et celui d'observateur des élections sur le continent.

Faustin Akono

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE FÉMININE DE HANDBALL

Les Congolaises alignent une série de défaites

Après une première sortie manquée face à la Norvège le 20 juillet à l'ouverture de la compétition, 36-15, à Ohrid, le sort s'est acharné sur les Diables rouges cadettes les 21 et 23 juillet, lors des deuxième et troisième journées, respectivement face au Japon (36-27) et à la Russie (38-18). À deux journées de la fin des préliminaires du Championnat du monde de la jeunesse féminine de handball, qui se déroule dans cinq villes de la Macédoine, les cadettes congolaises, qui évoluent dans le groupe B à Ohrid, totalisent trois défaites en trois matchs.

La suite de la compétition s'annonce encore très difficile pour les cadettes congolaises qui découvrent le championnat du monde, car elles le poursuivront certainement sans leur capitaine, Maryse Iwangou, qui a reçu un coup lors du match contre la Russie et a été conduite à l'hôpital. Troisième représentant africain après l'Angola et la Tunisie, le Congo a affronté la Hongrie hier et le Paraguay, ce 25 juillet. En cas d'élimination après les préliminaires, les Diables rouges joueront, avec d'autres pays éliminés, la Coupe du président de la Fédération internationale de handball, qui démarre le 26 juillet en vue des matchs de classement de la 18^e à la 23^e place.

Notons par ailleurs que les Diables rouges cadettes ont effectué le déplacement sans la gardienne titulaire, Leck Ngakoué, dont l'état de santé ne lui a pas permis de voyager à la dernière minute avec le groupe.

Charlem Léa Legnoki

MOTS FLÉCHÉS N°036

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°036

NŒUD CHIRURGICAL	▼	D'APPARENCE GRACILE COUVENT AU TIBET	▼	ENDORMI À DEMI ACCOMPAGNÉE	▼	ÉTAPE POUR DES AS-SOIFFÉS	▼	LES-MOULINEAUX, VERS PARIS	▼	ALCOOL FORT LIQUIDE POUR ÉCRIRE	▼	INSENSÉE
MÉTROPOLIS	▶					FRAPPA ÉCOLE D'ADMINISTRATION	▶					
PLAISANTER (SE)	▶							SANS NOBLESSE VIEUX RECENSEMENT	▶			
CROCHET DE PÊCHE	▶							ENGIN À PÉDALES SERRERAIS LES FORMES	▶			
DESSIN SUR LA PEAU	▶							MÉTRO EN ÎLE-DE-FRANCE EMBARRAS FAMILIER	▶			
FUS APTE	▶		DEVANT UN PRÊTRE	▶		EX-MAISON DE L'EMPLOI LAGUNE	▶				ASSIS, MAIS SANS VOIX	▶
RÉEMPLOYÉ	▶									C'EST AUSSI CELA PLANTE DES LIEUX HUMIDES	▶	
C'EST PLUS QU'UN BIS	▶		L'IRLANDE DU POÈTE VIVENT ISOLÉS	▶				MOUCHE PIQUEUSE TRAITÉS COMME UNE PEAU	▶			
RETRANCHÉE	▶	COLÈRE DE JADIS DORER UNE TARTINE	▶			COMPLÈTEMENT RUINÉ VANITEUX	▶					
	▶				HOMME DE ROUE	▶						
	▶				FIN DE L'ÉCOLE	▶					ASTRE	▶
ASSORTIMENT DE CHOCOLATS	▶	GARDIEN DU PAF VISIBLE AU-DESSUS DU SOL	▶			DOUZE MOIS TEND LA MULETA	▶					HISTOIRE MERVEILLEUSE
	▶							POUR ÉCOURTER LA LISTE JEU À JOKER	▶			
AINSI FINIT LE HARENG	▶					FAIRE FI DU DANGER C'EST UN PRO	▶			LAC DES PYRÉNÉES	▶	
IL DONNE LES INFOS	▶							ÉTOFFE CHATOYANTE CLUB DE MARSEILLE	▶			
	▶	CRÉATURE ADULÉE FLEUVE RUSSE	▶									
EST-OUEST	▶		LAC D'ITALIE	▶				PRODUIT DE BRASSEUR	▶			
ÉLÉMENT DE FORÊT	▶											
	▶					AGGRAVÉE	▶					

>FACILE

		9	4		6	3		8	
		7	2	3				4	5
4	3				9			7	
1		8	6	5	2			3	
	5							8	
	4		8	1	3	5		9	
	7		1					5	2
2	1			6	8	7			
9		4	7		5	1			

>MOYEN

		5			9			1
	2	3				9	5	
		6	4			7		2
				3	4	2		6
	7			5				1
3		2	1	9				
5		7			1	6		
	3	1				4	9	
2			9			1		

>DIFFICILE

	3		8	9					2
	4	5	6						7
2					3	4			6
	9						4		
5	1							3	7
		7							1
	2		1	5					4
	5				8	1	2		
8				4	2		5		

MOTS CROISÉS N°036

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Attitude qui consiste à retarder une décision. - 2. Espèce de charançon. Au courant. - 3. Marquées d'un sceau. - 4. Avec les autres. En matière de. Modèle à suivre en abrégé. - 5. Pied de biche ! Il provoqua une ruée mémorable dans l'Ouest américain, au XIX^e siècle. Eau dans un sens, vent dans l'autre. - 6. Villa italienne. Lieux où il faut savoir trancher dans le sujet. - 7. Doucereuses. - 8. Agent très liant. Val italien. - 9. Se compare à l'être. De la fraîche. - 10. Bon renfort. Très attendus.

>VERTICALEMENT

A. Avec certitude. - B. Laisée de côté. - C. Cœillet ou rose d'Inde. - D. Mèche rebelle. Grande antilope africaine aux cornes spiralées. - E. Est un peu Blanc en Afrique noire. Poisson d'eau douce de l'hémisphère Nord. - F. Supportées sans plus. - G. Infortunée infante. Sans oublier un seul instrument. - H. Type des plus ennuyeux. - I. Gros pruneau. A fait son apparition. - J. Se situe avant une date. Qui prennent moins de place.

MOTS À MOTS N°036

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① FEVES + FOIN = O _ _ _ _ E
- ② VERNI + COCO = C _ _ _ _ R
- ③ LUEUR + CIEL = C _ _ _ _ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°035

S	O	A	O	P	L
F	O	R	T	E	S
L	A	I	S	S	E
Q	U	I	T	T	A
B	L	E	G	A	S
I	L	S	C	I	L
E	S	O	E	U	R
I	S	S	U	E	S
E	C	O	N	O	M
O	T	U	A	N	T
D	E	G	E	N	E
D	U	R	S	T	R
I	D	A	E	V	A
A	T	E	M	I	S

SUDOKU N°035

1	4	5	7	3	2	6	9	8
8	2	6	1	4	9	5	3	7
9	7	3	5	6	8	2	4	1
6	8	7	4	1	5	9	2	3
2	1	4	3	9	6	8	7	5
5	3	9	8	2	7	4	1	6
4	6	8	2	7	3	1	5	9
3	9	1	6	5	4	7	8	2
7	5	2	9	8	1	3	6	4

2	3	7	4	1	9	8	5	6
8	9	1	7	6	5	4	3	2
5	6	4	3	2	8	1	9	7
1	7	8	9	4	6	5	2	3
9	2	6	8	5	3	7	1	4
4	5	3	1	7	2	9	6	8
3	4	9	2	8	1	6	7	5
7	1	5	6	3	4	2	8	9
6	8	2	5	9	7	3	4	1

MOTS CROISÉS N°035

C	A	L	E	N	D	R	I	E	R
O	B	E	R	E	E	M	U	E	
C	O	S	V	A	L	I	S	E	
H	U	T	T	E	A	T	L		
E	T	A	U	I	D	E	A	L	
N	E	T	O	N	S	R	E		
I	R	U	S	H	R	E	M		
L	I	A	T	A	P	O	T	E	
L	O	V	E	L	A	T	I	N	
E	N	I	V	R	E	R	E	N	

7	3	1	5	6	8	9	4	2
2	5	6	4	7	9	1	8	3
4	8	9	3	1	2	7	5	6
1	4	2	7	9	5	6	3	8
5	9	7	8	3	6	2	1	4
3	6	8	1	2	4	5	7	9
8	2	5	9	4	7	3	6	1
9	7	3	6	8	1	4	2	5
6	1	4	2	5	3	8	9	7

MOTS À MOTS N°035

1/ LOGIQUE - 2/ TORCHON - 3/ SOPRANO.

MISS CONGO 2014

Vingt-neuf candidates en lice pour le sacre

La dix-septième édition de la plus ancienne des compétitions de beauté, aura lieu dans la soirée du vendredi 25 juillet à l'hôtel Olympic Palace de Brazzaville, sous le patronage de la Première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso. En prélude à cette compétition, la présidente du comité Miss Congo, Pupuce Ngalla Mouetoukouenda Ibata, a tenu une conférence de presse ce jeudi au siège de la Semaine africaine.

Au cours de cette conférence, Pupuce Ngalla Mouetoukouenda Ibata a présenté le thème de cette édition, à savoir « La femme congolaise active, moderne et émancipée ». Les vingt-neuf candidates défilent avant que certaines d'entre elles ne soient éliminées. Au total, six passages sont prévus durant cette compétition et les reines de beauté auront à délivrer des messages sur ce qu'elles entendent faire, mais en tenant compte du thème, bien qu'elles n'ont pas été préparées à l'avance. Une manière également de les préparer à être aptes à s'adapter à toutes les éventualités. Le deuxième moment de cette conférence de presse a été le bilan dressé par la présidente du comité Miss Congo sur ses dix ans à la tête de cette instance dirigeante qui existe depuis dix-sept ans déjà. Elle a jugé ce bilan positif. « Nous avons fait un bon travail pendant ces dix ans et nous continuons de travailler. Certes, ce n'est pas facile, mais nous nous battons à travers ce concours de beauté à promouvoir la culture congolaise. C'est un combat. »

Elle a noté également des difficultés d'ordre financier mais aussi d'ordre psychologique. En effet, il y a des parents qui pensent que ce concours est une forme de prostitution pour leurs progénitures. Certains d'entre eux ont même retiré leurs enfants lors des sélections dans les départements.

Sur le plan financier, comme toujours, Pupuce Ngalla Mouetoukouenda Ibata a sollicité l'aide du gouvernement de façon à pérenniser l'organisation de ce concours. Quant au soutien du ministère de la Culture et des Arts, la présidente du comité Miss Congo reconnaît que le ministère de tutelle les soutient quelque fois, alors que le ministère des Finances fait peu de cas de cette activité qu'il juge peu importante pour le Congo. C'est ce qui explique que cette prestigieuse compétition n'est pas budgétisée jusqu'à ce jour par le gouvernement congolais.

Notons que la miss Congo 2014 recevra dès demain, sa couronne des mains de Cécilia Makosso, miss Congo 2013, qui aura à ses côtés Anna Mankessy, première dauphine 2013.

Bruno Okokana

COMPÉTITIONS NATIONALES DE FOOTBALL

Les photographes reporters traités de féticheurs

À coups d'agressions verbales et de jets de pierre notamment, les photographes reporters sont indexés pour leur appartenance supposée à telle ou telle autre équipe. Autant de comportements qui attestent que le public du stade Alphonse-Massamba-Débat voit le diable partout dans les derbys du championnat national et de la Coupe du Congo.

L'attitude violente interdisant aux photographes reporters de faire leur métier selon les règles de l'art est devenue monnaie courante au stade Alphonse-Massamba-Débat. L'on peut également se demander si cette pratique ne risque pas de tirer le football congolais vers le bas. Sinon comment comprendre qu'une équipe qui aspire au haut niveau puisse tomber dans une telle facilité d'attribuer sa défaite de la formation à la présence des photographes derrière les poteaux alors que ceux-ci ne font que leur devoir de photographier les actions les plus offensives d'une équipe de leur choix. Malheureusement, ces photographes sont accusés de tenir des fétiches pour faire basculer le match. Cette affirmation non fondée est en train de se faire une place dans l'esprit des dirigeants.

Le 22 juillet lors de demi-finales aller de la Coupe du Congo, les photographes reporters qui n'ont pourtant pas été dérangés lors du match Étoile du Congo-Cara, sont interpellés par le commissaire du match Diables noirs-Léopards de Dolisie avant le coup d'envoi de celui-ci. À la surprise générale, l'interdiction formelle de se placer derrière les poteaux s'impose à ces photographes. Le commissaire indique d'ailleurs que ce sont les consignes données

par des équipes engagées.

Se placer derrière les poteaux : une obligation lors des compétitions internationales

Lors des compétitions internationales, cette interdiction n'existe pas. Si on ne fait pas l'effort de jouer les matchs du championnat comme ceux de la coupe d'Afrique, comment peut-on espérer bien représenter son pays dans une compétition ? Et sans que les photographes n'aient de place derrière les buts alors qu'il s'agit-là d'une obligation. À titre d'illustration, tous les photographes maliens étaient derrière les poteaux des Léopards de Dolisie à Bamako. Cela n'a pas suffi pour éviter la défaite de leur équipe lors de la troisième journée des matchs de poules de la Coupe africaine de la confédération de cette année. À Dolisie, tous les photographes congolais étaient derrière les buts d'Al Ahly d'Égypte mais, au finish, les Égyptiens l'ont emporté 1-0 face à l'AC Léopards lors de la troisième journée de la Ligue africaine des champions en 2013. En 2010 malgré la présence massive des photographes congolais derrière les poteaux ghanéens, les Black stars avaient pris le meilleur sur les Diables rouges 3-0 lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

Et pourtant les photographes reporters du Congo n'ont pas inventé la roue. Ignorant le règlement, ils s'asseyaient même à l'espace réservé pour les brancardiers. Au début de la saison passée, la Fédération congolaise de football avait mis de l'ordre au stade en leur demandant de se placer désormais derrière les poteaux chacun selon son choix. Pour éviter de se faire agresser, ils

ont unilatéralement décidé de choisir un camp pour filmer les actions offensives des deux concurrents. Malgré cette volonté de jouer à l'équilibre, ils ne sont pas à l'abri des menaces verbales. À titre de rappel, Patronage Sainte-Anne joue contre Diables noirs. Les photographes commencent le match derrière les poteaux des Diables noirs qui tournaient le dos vers les tribunes réservées aux supporters de l'Étoile du Congo. À la mi-temps, Patronage Sainte-Anne est mené un à zéro. À la reprise, les photographes n'ont pas changé de camp pour prendre aussi les actions des Diables noirs. Cette équipe égalise et marque le deuxième but. Le gardien se retourne vers les photographes et leur dit : « Vous n'avez choisi que mes défenseurs pour les prendre en photo », disait-il. Quand le match tourne à leur avantage, ces équipes sont les premières à contester la publication dans un journal si l'article est publié sans photo. Certaines d'entre elles vont même plus loin en disant que ce reporter est contre elles.

Pour trouver avec quoi illustrer l'article, le photographe a souvent été pris pour cible. L'un de nos reporters a été agressé au stade Marchand par une équipe de deuxième division pour les mêmes raisons. Il a, par ailleurs, été menacé par un dirigeant parce qu'il avait fait les photos des séances de tirs au but des seizièmes-de-finale de la coupe du Congo de Diables noirs à l'Académie des Diata, il y a près de deux ans. Face à cette situation, les photographes reporters se demandent aujourd'hui quelle attitude tenir et quelle est la place qui leur est réservée par la Fécofoot lors des derbys.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Barthélemy Boganda

Brazzaville, la capitale congolaise vient d'abriter une concertation sur la crise centrafricaine, sous l'égide du président Denis Sassou N'Guesso. C'est l'occasion de parler de l'un des fils les plus authentiques de l'Afrique, Barthélemy Boganda. Ce nom n'évoque sans doute pas grand-chose à la nouvelle génération, l'enseignement de l'histoire ayant beaucoup perdu de sa consistance. Cette dégradation de la connaissance historique est aggravée par l'absence de culture générale. Personne n'en est exempt.

En effet, il y a 55 ans mourrait Barthélemy Boganda. L'homme incarne, en prime et de façon forte, une vision de l'Afrique, une Afrique des grands ensembles qui n'a pu résister au nombrilisme national de ses pairs qui ont préféré aller à l'indépendance séparément. Son projet d'une République centrafricaine a échoué pour deux raisons, son décès et la poussée nationaliste, alors même que l'Union de la République d'Afrique centrale était en route. Mais son destin a croisé la

mort, ce jour du 29 mars 1959. Barthélemy quitte Berberati pour Bangui, à bord d'un avion Nord Atlas. Il est accompagné de Fayama, Duplessis et de Kangala, entre autres. L'équipage de l'avion est composé du commandant Villemin, du radio Espéron, du mécanicien Stora et du steward. L'avion fait un crash. Leurs corps sont retrouvés près du bac de la Lobaye. Toute l'Afrique est consternée par cette disparition.

Barthélemy Boganda est né le 4 avril 1910 à Bobangui, dans la Lobaye. Il accomplit ses études à Bangui, à Kisantou, en République démocratique du Congo et enfin à Yaoundé. Élu député à l'Assemblée législative en novembre 1946, Boganda fonde, des années après, le Mouvement d'évolution sociale pour l'Afrique noire (Mesan). Le Mesan est tout un programme qui déborde du cadre strict de l'Oubangui-Chari. On le surnomme, dès cette époque, « le père de la République Centrafricaine », expression de sa volonté de créer un vaste ensemble africain. Dans un discours au Grand

conseil de l'Aef, le 17 octobre 1958, Boganda déclarait : « Il n'en demeure pas vrai que les frontières officielles d'aujourd'hui sont autoritaires et qu'en conséquence nous ne sommes pas responsables d'une erreur géographique et humaine commise par les explorateurs ».

La République Centrafricaine, dont Barthélemy Boganda est le Premier ministre au moment de sa mort, est, en fin de compte, un avatar du grand ensemble dont il rêvait. Quelques jours avant sa disparition, il lançait, le 1er mars 1959, un ultime message : « Nous aussi nous croyons, nous avons foi en l'avenir de l'Afrique. C'est pourquoi nous sommes fermement décidés à faire de la République Centrafricaine (l'actuelle), le bastion de l'unité africaine ».

Son programme politique et celui du Mesan, grand parti majoritaire de l'Oubangui-Chari, ancien nom de la République Centrafricaine, se résume en 5 verbes : « nourrir, soigner, instruire, loger, vêtir ». Plus de 60 ans

après, ces besoins basiques des populations africaines ne sont pas toujours satisfaits. Dans de nombreux pays, la situation se dégrade quotidiennement, en Centrafrique notamment. L'idéal politique de Boganda d'un grand ensemble africain est fortement contrarié. La Cémac peine à favoriser la libre circulation des personnes dans son espace ; l'intégration connaît des difficultés de mise en œuvre ; la sous-région vit l'embrasement d'un de ses membres, en dépit des efforts des voisins à contrer l'incendie.

Barthélemy Boganda, cet homme visionnaire, ne reconnaîtrait pas son pays, véritable salmigondis désormais, en proie à une indescriptible cacophonie qui remet en cause son existence même. Seul un sursaut citoyen peut éviter la désintégration de la République Centrafricaine, orpheline de Boganda, ce grand homme d'État, dont l'Afrique, d'une manière générale, au regard des turbulences de sa scabreuse évolution, n'a pas encore fait le deuil.

MFUMU